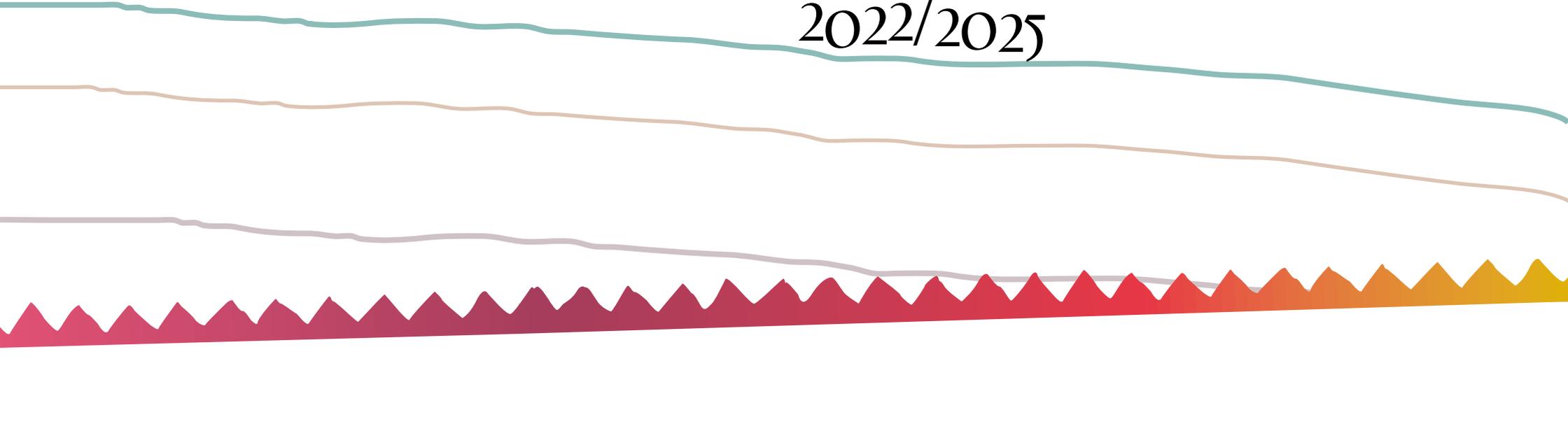




Projet Social de Territoire
de CAP SUD

2022/2025





Supports de communication



Petits Bouts de Nous



Kulture Punk - Parvis de CAP Sud

1-Méthodologie d'élaboration

| | |
|---|---|
| 1.1-Des orientations qui ont changé en cours de réalisation | 6 |
| 1.2-Le choix d'une méthode nouvelle | 7 |

2-Bilan du projet 2017-2020

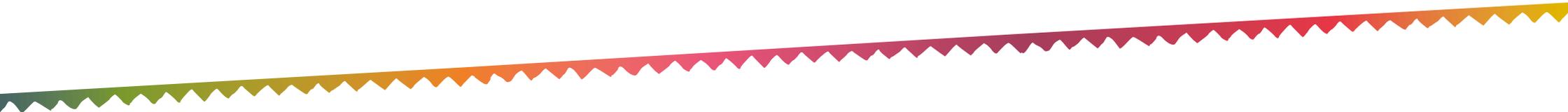
| | |
|---|----|
| 2.1-Axe 1-Favoriser l'émergence d'une entité éducative qui assure la réussite de tous les enfants | 11 |
| 2.2-Axe 2-Favoriser l'implication de tous les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants | 13 |
| 2.3-Axe 3-Lutter contre l'exclusion | 17 |
| 2.4- Axe 4-Favoriser le développement du pouvoir d'agir des habitants | 22 |
| 2.5-Axe 5-Rendre CAP Sud plus attractif et plus ouvert | 24 |

3-Évaluation du projet social de territoire CAP Sud

| | |
|---|----|
| 3.1-Connaître les notions, les méthodes et outils de l'évaluation de projet et de mesure d'impact | 29 |
| 3.2-Savoir mettre en œuvre les différentes étapes de l'évaluation : | 29 |
| 3.2.1-Critère 1 : Les 2 groupes fusionnent | 32 |
| 3.2.2-Critère 2 : Le processus de pré fusion provoque des échanges entre les parents | 32 |
| 3.2.3-Critère 3 : Les animateurs sont compétents et valorisés afin d'agir en faveur de l'enfant (en matière d'éducation) | 34 |
| 3.2.4-Critère 4 : Les parents ont la possibilité de trouver du temps de loisir pour et avec leurs enfants | 36 |
| 3.2.5-Critère 5 : Les parents/enfants participent volontairement aux accueils proposés par CAP Sud | 38 |
| 3.2.6-Critère 6 : L'équipe de CAP Sud adapte ses actions aux besoins des familles dans la fragilité notamment financière | 39 |
| 3.2.7-Critère 7 : Face à des difficultés éducatives les parents trouvent du soutien et de la valorisation auprès de CAP Sud | 40 |
| 3.2.8-Critère 8 : Les collectifs de parents se renforcent | 42 |
| 3.3-Quels enseignements tirons-nous de notre « <i>chemin de changement</i> » ? | 44 |

4-Diagnostic de territoire

| | |
|--|-----|
| 4.1-Méthode d'élaboration du diagnostic partagé | 49 |
| 4.2-Le territoire entre zone d'influence, zone de compétence et zone de vie sociale | 46 |
| 4.3-Quelques données « froides » | 54 |
| 4.4-Analyse sociologique et démographique des habitants de Poitiers Sud | 61 |
| 4.4.1-Caractéristiques sociales et résidentielles | 61 |
| 4.2.2-Rapport à CAP Sud | 64 |
| 4.2.3-Les limites de l'enquête | 67 |
| 4.5-Une vision partagée entre habitants, partenaires de CAP Sud et l'équipe de CAP Sud | 68 |
| 4.5.1-Synthèse du questionnaire habitants | 68 |
| 4.5.2-Synthèse du questionnaire équipe de CAP Sud | 69 |
| 4.5.3-Synthèse des partenaires | 70 |
| 4.5.4-Trois constats forts | 71 |
| 5-Projet d'animation collective | 73 |
| 5.1-Les chemins de changement | 75 |
| 5.1- Lutte contre la précarité | 76 |
| 5.2 - Amélioration des conditions de vie | 82 |
| 5.3-Mixité et vivre ensemble | 85 |
| 6-Projet animation collective famille | 89 |
| 7-Projet accueil | 95 |
| 8-Organigramme | 99 |
| 9- Budget pluriannuel | 103 |



1-

Méthodologie d'élaboration

Écrire et faire vivre un Projet Social de Territoire est un « *work in progress* » qui ne s'arrête jamais.

« *On n'a à peine fini d'écrire le projet, que déjà on pense au prochain...* »

Jacky, administrateur de CAP Sud.

Pour prendre une métaphore cycliste, cela consiste tout à la fois, à regarder le chemin parcouru, se regarder pédaler et s'imaginer la ligne d'arrivée tout en restant sur le vélo : une gageure !

L'élaboration du Projet Social de Territoire Poitiers Sud 2022/2025 (PST) a donc démarré le 1er janvier 2017, premier jour du dernier PST et se terminera par la commission partenariale CAF/Ville/CAP Sud de fin 2021.

L'avenir n'est pas la continuation du passé, et pour citer Bergson : « *...L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire...* » c'est par un travail commun, partagé entre les différentes parties prenantes de la vie de la cité, que nous allons poser les bases du Projet Social de Territoire 2022/2025.

Nous avons souhaité, tout au long de ces quatre années, associer fortement nos partenaires à cette démarche.

Les premiers sollicités à la réflexion sont les habitants. Durant quatre ans, nous n'avons eu de cesse de les interroger, de leur demander de venir à des débats, des rencontres et des réunions. Au total plus de 600 d'entre eux ont, à un titre ou un autre, participé à l'élaboration de ce Projet Social de Territoire.

Élaborer ce Projet Social de Territoire c'est tout à la fois, faire le bilan des actions de CAP Sud, évaluer le projet social 2017/2020, réinterroger le territoire et établir un nouveau portrait et enfin, compte tenu de ces étapes, se donner des ambitions et construire collectivement les chemins par lesquels les changements souhaités et nécessaires interviendront.

1.1- Des orientations qui ont changé en cours de réalisation

Quatre évènements ont eu un impact très fort sur le projet de CAP Sud. Un impact tellement important, qu'en 2018, à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours du Projet 2016/2020, le Conseil d'Administration valide un changement profond des orientations. Cinq nouveaux axes sont définis, ils structurent l'action de CAP Sud à partir de janvier 2019.

1

Le premier de ces changements est la décision prise par la municipalité, en mars 2016, de faire fusionner les 4 écoles du quartier. Cette décision a, durant les années 2016, 2017, 2018 fortement enflammé le quartier. Elle a ouvert une bataille entre les tenants de l'école actuelle et ceux d'une « nouvelle école », entre les tenants de 4 écoles sur deux sites et ceux espérant un grand ensemble neuf et pratique, entre les tenants d'une forme non contrainte de mixité sociale et ceux qui subissent la discrimination. Bref un état d'agitation fort, sur un sujet au combien important : la réussite des enfants. CAP Sud s'est trouvé très vite au centre de ces questions, la municipalité nous ayant confié une mission de diagnostic sur le quartier. Cette mission, la question de la fusion, nous a obligé à revoir notre position sur la question de la réussite scolaire, sur la nécessité d'un partenariat fort avec les parents, tous les parents et particulièrement les moins visibles.

2

Le deuxième changement intervient en 2017 avec l'annonce de la fin des emplois aidés. À cette date, les financements de CAP Sud sont très dépendants de cette politique publique.

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 (prévision) |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------------|
| Montant de la subvention | 123 014 € | 155 631 € | 176 615 € | 104 063 € | 48 000 € |

Le conseil d'administration valide un plan de restructuration qui va permettre à l'association de réduire son budget de 140 000 €. Ce plan propose :

- une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences,
- une refonte de l'organisation et des profils de poste (notamment suite à des départs en retraite). Cela concerne les fonctions d'accueil, de l'action sociale, de l'épicerie et en partie le pôle éducatif.

3

Le troisième changement intervient en 2018, lorsqu'un deuil vient frapper l'équipe professionnelle de CAP Sud. Après un travail nécessitant l'accompagnement de l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) un nouvel organigramme voit le jour. Il concrétise la fusion des services « *Enfance* » « *Jeunesse* » et « *Famille* ». Il s'agit de ne former qu'un seul pôle « *Éducatif* » au service et à l'écoute des familles, dans toutes les dimensions : éducative, sociale, parentale et d'accès aux loisirs.

4

Le quatrième changement est un changement de posture. Il est le produit des trois précédents. Il confirme l'alliance entre les parents et l'association CAP Sud. Une alliance concernant tous les parents, et surtout ceux qui sont considérés comme invisibles, ceux dont la parole ne porte pas. Elle s'est concrétisée par la signature d'un texte « *Pour une Justice sociale en Éducation* » cosigné avec nos partenaires que sont la Maisons des Trois Quartiers, le Local, les centres sociaux des 3 Cités, de la Blaiserie (Poitiers) et de la Plaine d'Ozon (Châtelleraut).

Enfin, la crise sanitaire liée au COVID est venue profondément perturber cet agencement. Mais elle a aussi révélé notre capacité de résilience, fortifiant notre volonté d'être au plus près de la population de Poitiers sud.

1.2-Le choix d'une méthode nouvelle

À l'occasion de la démarche d'évaluation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, le collectif des maisons de quartier de Poitiers a proposé l'accompagnement de la Ville, de la CAF et des 10 maisons de quartier de Poitiers par ACCOLADES.

Cette coopérative, attachée aux valeurs de l'éducation populaire et à la participation active des citoyens, nous a proposé une grille de lecture de l'évaluation basée sur la notion d'impact social. Nous avons collectivement adhéré à cette méthode d'évaluation de l'impact des maisons de quartier.

Cette approche, nouvelle, implique de s'interroger sur les changements souhaités au regard de la demande des habitants et de mettre en place un processus d'évaluation « au fil de l'eau ».

Notre projet s'articule autour de trois ambitions fortes :

- ❶ **La réduction drastique de la précarité,**
- ❷ **Le bien vivre ensemble** qui passe par une amélioration des conditions de vie, portée par les habitants et mis en partie en œuvre par eux-même,
- ❸ **Une approche participative.**

S'interroger sur les changements souhaités c'est avant tout interroger directement les habitants. Pour élaborer notre projet, nous sommes allés au-devant des habitants, de nos partenaires.

Accompagné par l'Université de Poitiers (Facultés de sociologie et de géographie), nous avons questionné les habitants de Poitiers sud. Une première enquête, menée par les étudiants de la faculté de sociologie auprès de 600 habitants de Poitiers sud, nous a donné un premier portrait du quartier :

Quelles utilisations avaient les habitants des ressources du quartier, quels rapports avaient-ils développé avec leur maison de quartier.

Pour mettre en place une évaluation dynamique de notre projet social, nous avons envisagé une démarche d'interrogation des habitants qui devait débuter en mars 2020. Le COVID nous a tous rattrapé. Les différents confinements ont retardé sa mise en œuvre. Ce n'est qu'en mars/avril 2021 que cette évaluation a eut lieu. Le retard pris ne nous a pas permis de faire l'évaluation de la totalité de notre projet, mais nous avons collectivement choisi de porter notre regard sur la question éducative.

Là encore, nous sommes allés à la rencontre des habitants, des parents plus précisément. Plus de 144 familles ont été « *auditionnées* ».

Enfin, pour émettre un nouveau portrait de territoire, s'imprégner des attentes de la population, de ses envies de changements, mais aussi de mise en valeur des réussites du quartier, nous sommes repartis à la rencontre des habitants. Plus de 150 d'entre eux ont évoqué les forces, les faiblesses du quartier et leurs souhaits.

Nos partenaires, sollicités en mai/juin 2021, nous ont fait part de leur regard sur le quartier, sur les attentes qu'ils avaient et leurs appuis possibles pour développer une nouvelle vision de notre quartier.

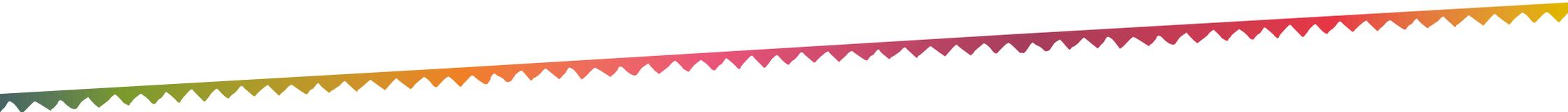
Pour parachever ce travail, la commission « *gouvernance associative* » a conduit un travail de répartition des tâches, des missions entre instances associatives et a totalement réécrit la fiche de poste de la direction.

Plus de vingt-cinq temps de travail, une équipe bénévole et salariée mobilisée, un conseil d'administration sollicité à 14 reprises depuis deux ans pour le suivi de cette organisation et de l'écriture du Projet Social de Territoire.

Au total, nous aurons questionnés plus de 800 habitants tant pour la partie portrait de territoire, que pour l'évaluation de l'impact ou pour le diagnostic partagé.

Deux stagiaires, l'un de master Sociologie (2 mois), l'autre de master Géographie (4 mois), nous ont accompagné dans l'élaboration du Projet Social de Territoire.

L'ensemble de ces temps qui ont associé administrateurs, bénévoles, habitants et professionnels ont été mis en œuvre pour un total de 1980 heures cumulées.



2-

Bilan du projet 2017-2020

Axe1-Favoriser l'émergence d'une entité éducative qui assure la réussite de tous les enfants

Objectif 1 : Participer au processus de fusion des écoles

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|---|---|--|
| Le directeur a participé aux trois COPIL organisés par la Ville | CAP Sud sollicite le COPIL pour que l'information sur le suivi du projet arrive aux parents. Demande restée sans réponse | <p>Participation au COPIL " Fusion des écoles " : 24 rencontres en groupes homogènes réalisées en 2017, 140 parents rencontrés</p> <p>Participation à : - Trois temps de travail avec le Programmeur. - Temps de restitution du travail du Programmiste : Deux demandes de relance du processus réalisées auprès du Maire de Poitiers (février 2018 et juin 2018)</p> | <p>L'ensemble du processus a manqué de clarté, les parents ne savaient pas qui était en charge du projet, CAP Sud a été vu comme un promoteur du projet de fusion par une partie des parents.</p> <p>La collectivité n'a pas mis en œuvre la communication suffisante pour apaiser le débat .</p> <p>Les délais extrêmement longs entre la première annonce (mars 2016) et la « pause » du projet (juillet 2020) ont amené une démobilisation des parents.</p> |
| En 4 ans, un seul document émis par la ville en direction des parents | Information à destination des parents organisée à partir des outils de CAP Sud : l'agenda mensuel et le site internet | <p>Veille pour que les habitants soient informés de l'avancée du projet de fusion : Trois réunions publiques réalisées par la mairie de 2017 à 2018</p> | |
| Deux rencontres sont organisées entre CAP Sud et le programmeur sur la base du document "diagnostic" réalisé en 2017 | CAP Sud (3 administrateurs, 4 salariés de l'équipe Éducative, le Directeur) participent aux deux réunions de concertation publique du programmeur | <p>Un cahier des charges est produit à l'attention du programmeur sur la base d'un temps de travail CAP Sud /CEMEA basé sur les besoins de l'équipe d'animation périscolaire</p> | |

Axe1 (suite)-Favoriser l'émergence d'une entité éducative qui assure la réussite de tous les enfants

Objectif 2 : Réécriture du projet éducatif de CAP Sud

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|---|--|---|
| Élaboration d'un règlement intérieur des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) associant administrateurs et salariés (dont un administrateur qui est aussi parent.) | | Un projet éducatif commun à toute l'équipe du Pôle éducatif est travaillé et rédigé en 2018 avec tous les animateurs. | Le projet éducatif a été élaboré par les animateurs et validé par le C.A. |
| Projet pédagogique écrit chaque début d'année et pour les vacances Demande d'augmentation de la capacité d'accueil et notamment des plus jeunes | Travail en partenariat avec la Ville de Poitiers, le CCAS, la DDCS et la PMI pour la mise en œuvre COVID : Fermeture de l'ALMA durant l'été, les activités sportives sont suspendues Nouvelles actions mises en œuvre pour décliner notre projet éducatif : animations de rue l'été | Le projet éducatif est décliné en projet pédagogique pour chacun de nos Accueils Collectifs de Mineurs. Une demande des parents pour la mise en place de l'accueil des enfants dès l'âge de 3 ans les mercredis : travail en partenariat avec la Ville de Poitiers, le CCAS, la DDCS et la PMI pour la mise en œuvre de l'augmentation de la capacité d'accueil qui nécessite aménagement et travaux : ouverture en novembre 2019 Création en novembre du PAS'Ados, accueil des enfants de 9-11 ans sous la responsabilité de la jeunesse | Une forte augmentation du nombre d'enfants inscrits sur les ACM mercredi : ils passent de 167 en 2016 à 188 en 2020 (+15%) Augmentation de la capacité et de la fréquentation d'accueil d'enfants de 9 à 16 ans. La fréquentation est irrégulière sur les vacances. Il n'y a pas de mixité sociale sur le secteur jeunes. Création du Pas'Ados : la mixité sociale est présente car l'ACM est encore considéré comme un mode de garde. Une augmentation importante (25%) du nombre d'ados qui fréquentent la structure L'effort d'association des parents aux décisions qui concernent le projet éducatif doit se poursuivre et s'amplifier |
| Une augmentation du nombre d'animateurs affectés au pôle éducatif entre 2016 et 2020 Augmentation du temps de travail individuel | COVID : Protocole sanitaire dans les écoles qui oblige à rassembler les enfants par groupes classe pour le non brassage | Adéquation entre objectifs fixés et moyens disponibles (humains, matériels et financiers) 2020 : Une augmentation du nombre d'animateurs sur chacune des écoles pour respecter le protocole sanitaire. Nous sommes passés de 18 à 26 animateurs sur les pauses méridiennes. | L'augmentation des moyens attribués a été accélérée par la crise sanitaire. Les différents protocoles ont nécessité plus d'animateurs |

Axe 2-Favoriser l'implication de tous les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants

Objectif 1 : Développer l'approche " 1001 territoires " sur Poitiers Sud " En associant les parents tous les enfants peuvent réussir "

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|---------|---------------|---------------|------|----|----|------|----|----|------|----|----|------|----|----|------|---|----|---|
| <p>1- Inscription à la formation FAVE</p> <p>2- Inscription formation ATD Quart Monde</p> | <p>Ecriture du " <i>Manifeste pour une justice sociale en éducation</i> " entre 6 maisons de quartier de la Vienne</p> | <p>L'équipe professionnelle est qualifiée sur les approches participatives et " le développement du pouvoir d'agir des habitants "</p> <p>COVID : 2 reports des formations</p> <p>Réalisation en septembre 2021</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>La semaine de la parentalité</p> <p>Temps de rencontres formels et informels avec différents partenaires jouant un rôle éducatif: Café parents, le resto des parents, petits déjeuners pendant les vacances</p> | <p>2019 : Création d'un groupe de parents pour échanger sur les problématiques liées à l'exclusion du collège</p> <p>2020 : Création du " <i>Manifeste pour une justice sociale en éducation</i> " et d'un groupe de parents autour de la problématique du transport en bus à partir de Bellejouanne</p> | <p>Des groupes de parents sont mobilisés et traitent des problématiques qui les concernent.</p> <p>La semaine de la parentalité : 2016/2017/2018/2019 de 65 à 95 familles concernées</p> <p>Cafés Parents :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nb de séances</th> <th>Fréquentation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2016</td> <td>12</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>15</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>2018</td> <td>13</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>10</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>2</td> <td>14</td> </tr> </tbody> </table> <p>Apprentissage du vélo : 2018 : 6 personnes 2019 : 3 personnes</p> <p>CLAS Parents : 2016/2017 : 11 personnes 2017/2018 : 8 personnes 2018/2019 : 8 personnes</p> <p>Groupe de parents autour de la problématique du bus : 2020 : 3 temps de rencontre, 19 parents = 30 personnes</p> | Année | Nb de séances | Fréquentation | 2016 | 12 | 21 | 2017 | 15 | 19 | 2018 | 13 | 26 | 2019 | 10 | 24 | 2020 | 2 | 14 | <p>Mobilisation de plus en plus difficile pour les cafés parents (régularité ?). Celle-ci est plus importante en présence d'une psychologue</p> <p>Diminution du nombre de cafés parents 2020 (COVID)</p> <p>Création de groupes de parents réunis autour de thématiques précises (bus ...)</p> <p>La signature en octobre 2020 du « <i>Manifeste pour une justice sociale en éducation</i> » légitimise la position des animateurs aux côtés des familles et non comme médiateurs entre les institutions et les parents.</p> |
| Année | Nb de séances | Fréquentation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2016 | 12 | 21 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2017 | 15 | 19 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2018 | 13 | 26 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2019 | 10 | 24 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2020 | 2 | 14 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Axe 2 (suite)-Favoriser l'implication de tous les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants

Objectif 2 : Développer l'accès aux loisirs sur les temps libres des familles

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|---|--|---------|---------------|---------------|------|---|----|------|---|----|------|---|----|------|---|----|------|---|----|--|
| 11 séjours réalisés | Animation de rue pour les familles "ça bouge en bas de chez vous" | <p>Une politique d'offre de loisirs en direction des familles (sorties, séjours) est mise en place</p> <p>Sorties :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nb de sorties</th> <th>Fréquentation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2016</td> <td>5</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>4</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>2018</td> <td>4</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>3</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>4</td> <td>80</td> </tr> </tbody> </table> <p>Séjours : 2016 : 2 week-end en Mobil-home : 14 familles 2017 : 2 week-end en Mobil-home, 1 week-end en car : 25 familles dont 6 personnes seules 2018 : 1 week-end en Mobil-home, 1 week-end en car : 21 familles, 5 personnes seules 2019 : 2 week-end en Mobil-home : 12 familles 2020 : 1 week-end en Mobil-home : 6 familles</p> <p>Animations de rues : Été 2020 dans 3 lieux différents - 7 semaines d'animations destinées aux jeunes, enfants et familles soit 70 animations tout l'été</p> | Année | Nb de sorties | Fréquentation | 2016 | 5 | 21 | 2017 | 4 | 20 | 2018 | 4 | 30 | 2019 | 3 | 27 | 2020 | 4 | 80 | <p>Fort demande de séjours et de sorties en famille notamment les plus précaires. (Existence de listes d'attente). Des familles se réinscrivent régulièrement, un tirage au sort a donc été mis en place pour plus d'équité.</p> <p>Animation de rue : La présence d'enfants et de familles a été systématiquement plus forte lorsque nous étions au sein du quartier de Bellejouanne. Lors des « <i>mardis de l'été</i> », la participation était élevée (de 40 à 50 personnes) Les parents venaient sur ces temps afin de se retrouver.</p> |
| Année | Nb de sorties | Fréquentation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2016 | 5 | 21 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2017 | 4 | 20 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2018 | 4 | 30 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2019 | 3 | 27 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2020 | 4 | 80 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Axe 2 (suite)-Favoriser l'implication de tous les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants

Objectif 2 (suite) : Développer l'accès aux loisirs sur les temps libres des familles

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|---|--|---|
| <p>De 2017 à 2020 : organisation de moments partagés en famille : ateliers, repas, soirées</p> | <p>Création de temps particuliers: 2017-2018 : le restos des parents 2017-2020 : café des parents</p> | <p>Une politique d'offre d'ateliers parents/enfants est en place : 2016 : 4 ateliers parents/enfants CLAS 4 repas partagés "Mercredis/Ferme des Près Mignons" 4 soirées jeux de sociétés Périscolaire Pérochon 2017 : 4 ateliers parents/enfants CLAS 2018 : 4 ateliers parents/enfants CLAS 4 repas partagés "Mercredis/Ferme des Près Mignons" 4 soirées jeux de sociétés Périscolaire Pérochon 2019 : 4 ateliers parents/enfants CLAS</p> <p>CLAS "faire rentrer les parents dans l'école" : 2016/2017 : ateliers danse parents/enfants : 8 parents 2017/2018 : atelier ukulélé parents/enfants : 9 parents 2018/2019 : projet chorale parents/enfants : 7 parents</p> <p>Ateliers parents/enfants : 2016 : 9 ateliers 2017 : 7 ateliers 2018 : 6 ateliers 2019 : 8 ateliers</p> <p>Février 2020 : organisation d'un loto pour les enfants et parents du périscolaire Pagnol (participation d'environ 90 personnes).</p> | <p>La volonté de créer des ateliers mixtes Parents/Enseignants/ Enfants devait amener une plus forte participation des parents à la vie de l'école. La faible mobilisation des enseignants n'a pas permis l'atteinte de nos objectifs.</p> <p>Depuis la rentrée 2020, l'accueil périscolaire et l'accueil du mercredi après-midi se déroulent dans les locaux de l'école M. Pagnol. Cela permet de faire rentrer ne serait-ce que physiquement les parents dans les locaux de l'école. Est-ce que cela constitue une première étape ?</p> <p>Les ateliers parents/enfants menés hors temps périscolaire sont peu fréquentés. Seuls les ateliers proposés la veille des vacances (dans le cadre des ACM) mobilisent un public.</p> |

Axe 2 (suite)-Favoriser l'implication de tous les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants

Objectif 3 : Susciter la participation de tous les parents. Avoir une attention particulière envers ceux qui disposent de faible capital économique et/ou culturel et/ou social

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|--|---|---|
| <p>2016-2018 : Le resto des parents</p> <p>2016-2020 : Café des parents</p> <p>Les parents sont rencontrés collectivement et/ou individuellement pour l'ensemble des cycles CLAS</p> | <p>Déplacement de l'espace accueil/ inscription dans le hall</p> <p>Accueil de l'épicerie dans le hall</p> <p>Création Animation de rue : les mardis de l'été</p> <p>Pendant le 1^{er} confinement : ouverture de l'accueil pour la distribution des devoirs</p> <p>COVID et confinement : Accompagnement des jeunes et des enfants pour les devoirs</p> <p>Distribution des devoirs pour les deux groupes scolaires du quartier et le collège Henri IV</p> <p>Appels hebdomadaires des familles</p> | <p>Animation de rue : Cf : objectif n°2 développer l'accès aux loisirs.</p> <p>Cafés Parents : Cf : objectif n°1 : une approche « 1001 territoires »</p> <p>COVID/Confinement : Impression des devoirs et leçons pour 54 enfants</p> <p>Plus de 150 appels passés par semaine</p> | <p>La mise en place de la " zone accueil et inscription " dans le hall de CAP Sud permet de créer des temps d'échange plus importants avec les habitants et des temps plus informels de discussions entre animateurs et familles.</p> <p>Cafés parents : Cf : analyse de l'objectif n°1</p> <p>Les rencontres individuelles instaurées en début d'année permettent une meilleure connaissance animateur/parents et facilitent donc les échanges sur l'année. Elles favorisent également la connaissance du dispositif.</p> <p>Paradoxalement le confinement aura été une période de rapprochement entre familles et CAP Sud, instaurant une nouvelle relation de confiance.</p> |

Axe 3-Lutter contre l'exclusion

Objectif 1 : Réduire les inégalités d'accès à la santé

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|--|---|---|
| <p>2016 à 2020 : Ouverture de l'Épicerie solidaire 46 semaines par an</p> <p>2017/2018 : atelier sur les accueils de l'épicerie, animation culinaire (CAPÉE)</p> <p>Arrêt du projet d'autoproduction alimentaire « <i>commun Jardin</i> » en 2018</p> | <p>2020 : mise en place d'une épicerie pendant le confinement et mise en place du "Drive", pour les clients qui travaillent sur le jour de distribution : possibilité de faire ses courses à distance et venir les chercher dans la journée du mardi.</p> <p>Développement d'un rayon bien-être et de santé (protection féminine)</p> <p>Arrivée de légumes et fruits locaux (1 tonne) pendant le confinement (financés par la ville en 2020)</p> | <p>20 bénévoles qui permettent le fonctionnement de l'Épicerie, accompagnés par une salariée et un service civique</p> <p>2017 : 157 foyers inscrits (473 personnes) 54 tonnes de marchandises vendues Nombre de passages foyers : 2448</p> <p>2018 : 132 foyers inscrits (418 personnes) 52,5 tonnes de marchandises vendues Nombre de passage foyers : 2352</p> <p>2019 : 133 foyers inscrits (366 personnes) 49 tonnes de marchandises vendues Nombre de passages foyer : 2504</p> <p>2020 : 153 foyers inscrits (424 personnes) 49 tonnes de marchandises vendues Nombre de passage foyer : 2488</p> <p>+ De 75% des clients viennent de l'Iris de Bellejouanne 56 % des familles ont moins de 5€ de reste à vivre par jour</p> <p>2017/2018 : atelier une fois par mois avec une diététicienne le mercredi et une fois par mois le mardi</p> | <p>Un îlot de pauvreté : Bellejouanne</p> <p>20 clients en plus entre 2019 et 2020 : arrivés pendant et après confinement 1 : un niveau de pauvreté qui augmente</p> <p>Une dotation de la Banque Alimentaire qui baisse régulièrement de 2016 à 2020</p> <p>Achat de légumes locaux = achats responsables = "zéro gaspi" Pas de travail autour de l'autoproduction. Le projet "Commun jardin" est stoppé.</p> <p>TZCLD réfléchit à prendre la relève</p> |

Axe 3 (suite)-Lutter contre l'exclusion

Objectif 2 : Réduire les freins à l'insertion professionnelle

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|---|--|---|
| <p>Mise en place d'un chantier de remobilisation : 12 jeunes par an</p> <p>8 jeunes par an en service civique sur les pôles éducatif et épicerie solidaire</p> <p>Accueil de 15 stagiaires à l'année</p> | <p>1/3 de l'équipe du pôle éducatif sont des anciens stagiaires et volontaire en service civique</p> <p>Travail en partenariat avec AUDACIA et la DDCS pour accueillir 2 jeunes étrangers/réfugiés en service civique</p> | <p>Les freins à l'emploi pour les jeunes sont réduits :</p> <p>40 contrats jeunes en chantier signés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 69 % des jeunes ont mené leur contrat à terme. - 2 % des jeunes ont interrompu leur contrat pour une sortie positive (formation ou emploi) - 17,5 % de contrat rompu pour faute - 2 % de contrats non maintenus pour d'autres raisons (santé, situation administrative) <p>Mixité des équipes de volontaires : 62 % d'hommes pour 38 % de femmes.</p> <p>10 % des volontaires ont le permis de conduire et une majorité sont sans diplôme ni qualification.</p> | <p>Intérêt de l'action : La dynamique d'alternance en chantier et accompagnement socioprofessionnel permet : de repérer certaines problématiques d'insertion et de lever certains freins à l'emploi, de faire avancer les projets des jeunes. L'accompagnement par groupe restreint de 6 volontaires est indispensable pour travailler sur la notion d'engagement dans le temps, d'apprentissage des codes en lien avec un environnement socioprofessionnel et l'accompagnement dans un projet d'avenir.</p> <p>Nature des sorties après le service civique : Accès à un organisme de formation (AFPA de Châtelleraut, CFA), orientation vers un chantier ou une entreprise d'insertion (CAP VERT, Eive 86, Inersud), accès à l'emploi, recherche d'emploi, reprise d'études pour une minorité (BTS ou faculté).</p> <p>Motivation des ruptures de contrats : Cette action, malgré son approche globale, ne permet pas à certains jeunes de maintenir leur engagement et la mission a été interrompue avant la fin. Sur ce point, la fin de la mission est motivée par une faute : abandon de poste, fort absentéisme ou faute grave (vol).</p> <p>Les limites de cette action : Nos locaux où se réalisent les chantiers rendent la mobilisation des jeunes plus difficile en période hivernal. Nous constatons que seulement 47% des jeunes résident sur le quartier de Poitiers Sud en moyenne. Notre action ne permet donc pas d'accueillir tous les jeunes du quartier faisant l'épreuve de difficultés d'insertion.</p> |

Axe 3 (suite)-Lutter contre l'exclusion

Objectif 2 (suite) : Réduire les freins à l'insertion professionnelle

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|--|---|--|
| <p>Mise en place du projet Territoire Zéro Chômeurs de longue Durée sur Poitiers Sud (TZCLD)</p> | <p>Organisation d'un Porte A Porte pour l'Emploi (PAPE) lors du deuxième confinement</p> | <p>Entre 2018 et 2020 : organisation d'un atelier par mois (mobilisation, communication, activités et besoins utiles, assemblée générale des Personnes Privées d'Emploi (PPE). Organisation et participation à des manifestations (grève du chômage, film-débats "Nouvelles Cordées", visites d'entreprises à but d'emploi...) Début 2021 participation au PAPE (Porte à Porte pour l'Emploi) au niveau des quartiers de Bel Air, Bellejouanne et des 3 Cités :</p> <ul style="list-style-type: none"> → 1343 portes toquées, → 500 personnes informées → 152 volontaires mobilisés | <p>L'enjeu est de pouvoir impliquer un maximum de Personnes Privées d'Emploi et de maintenir leur mobilisation tout en sachant que le projet pourrait ne pas aboutir.</p> <p>Différentes difficultés pour mobiliser les Personnes Privées d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le manque de temps des animateurs dédiés à la mobilisation - La crise sanitaire, en particulier le 1er confinement : perte de mobilisation, réunions publiques impossibles - La complexité du projet et notamment la multiplicité des groupes de travail - La temporalité du projet : la mobilisation des personnes privées d'emploi est difficile à tenir dans le temps - Des PPE très impliqués dans le projet avec l'observation d'une montée en compétences, d'un épanouissement personnel, d'un dépassement de soi, malgré le peu de confiance que ces personnes peuvent avoir en elles. - On peut également constater que ces personnes impliquées occupent de plus en plus l'espace de la maison de quartier (visites régulières, implications dans d'autres projets...) <p>Pour CAP Sud, au-delà de l'accompagnement d'habitants sur ce projet, la perspective est de leurs garder une place, après l'ouverture de l'EBE (Entreprise à But d'Emploi), en étant présents au sein du CLE (Comité Local de l'Emploi).</p> |

Axe 3 (suite)-Lutter contre l'exclusion

Objectif 3 : Lutter contre l'isolement des habitants

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|---------------------------|---|---|--|
| 2020 : Création du "Club" | Rencontres individuelles après le confinement | <p>Les rencontres et échanges sont facilités : 2020 : 14 inscrits au Club</p> <p>Séjours familles : 2016 : 2 personnes seules 2017 : 6 personnes seules 2018 : 5 personnes seules</p> <p>Sorties familles : 2016 : 8 personnes seules 2017 : 14 personnes seules 2018 : 19 personnes seules 2019 : 10 personnes seules 2020 : 4 personnes seules</p> <p>Ateliers chez une esthéticienne : 2016/2017 : 4 personnes 2017/2018 : 15 personnes 2018/2019 : 9 personnes</p> | <p>Augmentation du nombre de personnes seules inscrites sur les sorties/séjours jusqu'en 2018, puis réflexion sur des propositions personnes seules.</p> <p>Le Club est venu compenser la problématique de la place des personnes seules dans les séjours familles mais cela ne répond pas totalement aux besoins des habitants. Création d'un service de visite à domicile "Le café chez soi" : Visite en individuel.</p> <p>Appel téléphonique confinement. Les maraudes et les différents appels ont fait remonter un besoin d'inclusion sociale chez les seniors au même titre que les familles. Cf : Axe 2 objectif n°3</p> |
| | Appels téléphoniques aux adhérents pendant le confinement | Création d'un service de visite à domicile "Le café chez soi" : Visite en individuel par des bénévoles | |

Axe 3 (suite)-Lutter contre l'exclusion

Objectif 4-Favoriser les échanges/les rencontres par l'Éducation Populaire

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|---|--|---|--|
| <p>Une démarche de création de spectacles participatifs</p> <p>Participation bénévole sur les actions de CAP Sud.</p> | <p>Création du groupe « <i>shining</i> » de bénévoles en charge de l'accueil des spectacles</p> <p>2017 : Création de l'atelier « <i>Martine Bricole</i> » par des bénévoles</p> <p>2020 : Achat d'un Food Truck Formation de 10 bénévoles aux règles d'hygiène (HACCP)</p> <p>2021 : Lent Vol</p> | <p>Un projet d'action culturelle qui facilite la participation des habitants Création de collectifs d'habitants sur différents projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « <i>Petits Bouts de nous</i> » - La Batucada - « <i>La Belle Johanne</i> » - CAP sur Scène - Lent Vol <p>La participation active des habitants et l'engagement bénévole sont développés</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Épicerie - Les fêtes de quartier - Le groupe shining - Le festival Écoutez Voir à Poitiers sud - L'animation d'ateliers de pratique en amateur <p>Shining : 2018 → 6 habitants 2019 → 6 habitants 2020 → 10 habitants</p> <p>EVPS Bénévoles : 2016 → 15 habitants 2017 → 20 habitants 2018-2019 → 25 habitants</p> <p>Ateliers bénévole : 4 ateliers en autogestion 5 ateliers gérés par un bénévole</p> | <p>Une vraie dynamique de groupe existe (regroupement des personnes du groupe en dehors de la maison de quartier).</p> <p>Point de vigilance : implication important du salarié sur l'organisation du groupe.</p> <p>L'intensité de l'investissement favorise le lien entre les personnes et les passerelles entre les actions se font plus facilement.</p> <p>Peu d'augmentation d'ateliers par les bénévoles : l'accès aux locaux est limité. Une progression du nombre de bénévoles significative (en lien avec le confinement).</p> <p>EVPS : Les deux dernières années, l'organisation de l'événement ne permet pas d'avoir plus de participants bénévoles (sentiment d'être inutile). Le développement de l'activité bénévole nécessite une organisation particulière.</p> |

Axe 4-Favoriser le développement du pouvoir d’agir des habitants

Objectif 1 : Former les équipes professionnelles et bénévoles au Développement du Pouvoir d’Agir des Habitants (DPAH).

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|----------------------------------|---|--|--|
| Inscription à une formation FAVE | | Les équipes sont formées au DPAH : Après plusieurs reports la formation a été réalisée en septembre 2021 | Cf: axe 2 Objectif n°1 |
| | Création d’un collectif d’habitants pour travailler sur le réseau bus dans le quartier. | Plusieurs rencontres dans l’année pour réfléchir sur les problématiques de mobilité et les recherches de solution. Une lettre est envoyée aux différents services concernés | 7 juillet 2021 : Une rencontre avec les habitants, le président, vice-président de Vitalis, service mobilité de la Ville de Poitiers. Les habitants ont évoqué les problématiques de mobilité dans le quartier et leur recherche de solution |



Axe 4 (suite)-Favoriser le développement du pouvoir d’agir des habitants

Objectif 2 : Participer à la réduction de la fracture numérique

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|---|---|---|
| Le WIFI est libre et gratuit pour tous dans CAP Sud | | <p>L'accès à internet est facilité dans CAP Sud Une borne WIFI est installée. Les appareils de reprographie sont mis à disposition du public.</p> | Besoin d'un ou plusieurs ordinateurs en accès libre. La question de l'impression de documents est à poser |
| <p>Permanences aide aux démarches numériques</p> <p>Atelier informatique</p> | <p>Permanences d'aide aux démarches numériques avec une demande amplifiée à partir du premier confinement</p> <p>Mise en place d'une permanence avec une bénévole</p> | <p>Les personnes les plus éloignées sont accompagnées à l'usage des outils numériques Permanence d'aide aux démarches numériques : En 2020, environ 290 accompagnements de démarches, dont 75 % concernent les démarches liées au numérique</p> | <p>Augmentation des demandes d'accompagnement sur les démarches individuelles, notamment celles liées au numérique. Lors du confinement, CAP Sud a été identifié pour accompagner sur les démarches, photocopies, impressions...</p> <p>La question de l'atelier informatique arrêté en 2017 reste ouverte mais néanmoins complexe : Pour qui, à quel prix, et où ?</p> |



Axe 5-Rendre CAP Sud plus attractif et plus ouvert

Objectif 1 : Mettre en place une fonction « accueil » de qualité

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|-------------------------------|--|--|
| 2019/2020 : réflexion sur un aménagement du hall | | <p>Le hall de CAP Sud est rénové, la fonction « <i>accueillir, orienter, informer</i> » s'y déploie.</p> <p>2019 : Mise en place du bureau dans le hall de Cap Sud</p> <p>2020/2021 : Peinture du hall de Cap Sud/ rénovation du bar</p> | <p>Changement de municipalité et nouveaux projets pour les locaux de Cap Sud. Pas de problème de confidentialité pour les personnes sur la façon d'être dans le hall. Une mise en lumière du hall qui semble être validée par les retours des habitants.</p> |



Axe 5-Rendre CAP Sud plus attractif et plus ouvert

Objectif 2 : Proposer une offre culturelle attractive pour tous

| Actions prévues réalisées | Actions non prévues réalisées | Indicateurs de réalisation | Analyse |
|--|--|--|--|
| 2017 : Mise en place de La Carte Spectaculaire et d'une communication spécifique spectacle | | <p>Une politique culturelle plus attractive est en place. 2017-2018 : 19 cartes achetées 2018-2019 : 20 cartes achetées 2019-2020 : 22 cartes achetées 2020 : 35 cartes achetées (COVID)</p> | 90 % des possesseurs de cette carte sont de Poitiers Sud |
| <p>Depuis 2017 des esthétiques artistiques différentes : théâtre, concert, danse, magie, conte, marionnette, cirque, jeune public</p> <p>Le festival Écoutez-Voir! À Poitiers Sud (EVPS)</p> | <p>Été 2020 : Les jeudis sous les arbres</p> <p>Février 2021 : Les Impromptus : Des spectacles sont proposés aux enfants des écoles élémentaires sur la pause méridienne</p> | <p>L'offre de spectacle est diversifiée. Spectacle en salle : 2018 : 971 spectateurs pour 13 spectacles proposés en salle 2019 : 1348 spectateurs pour 11 spectacles proposés en salle 2020 (COVID) : 802 spectateurs pour 5 spectacles proposés en salle EVPS : En moyenne 35 spectacles sur 5 jours, recevant 3500 spectateurs en tout dont 70 % du quartier Les jeudis sous les arbres été 2020 : 6 spectacles proposés dans différents lieux du quartier. Selon les dates et les lieux, entre 30 et 100 personnes du quartier</p> <p>Les Impromptus : de février à fin mars 2021, 5 sessions de 4 représentations pour environ 240 enfants pour chaque spectacle (un même spectacle est joué 4 fois pour des petits groupes de 60 enfants max, COVID)</p> | <p>Il semble perspicace de proposer le spectacle sous toutes ces formes, sur des temporalités variées et des espaces différents. La balance des propositions artistiques salle/extérieur paraît intéressante. Les habitants, par ces propositions hétéroclites, ont un accès large à l'artistique. Le spectacle est un vecteur d'émotion : Le spectacle comme une fête, le spectacle dans une fête, le spectacle comme surprise.</p> |



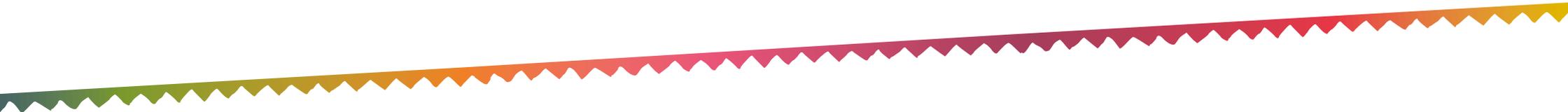
Accueil de loisirs - Sortie piscine



Accueil de loisirs - Activité



Chantier remobilisation Brioux-sur-Boutonne 2021



3-

Évaluation du projet social de territoire CAP Sud

Dans la continuité du travail réalisé pour l'évaluation des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs par les 10 maisons de quartiers de Poitiers, deux maisons de quartier, le Centre d'Animation Poitiers Sud (CAP Sud) et le Centre Socioculturel de La Blaiserie, ont souhaité renforcer la culture évaluative de leurs équipes respectives. En effet, la démarche initiale n'a pas permis à l'ensemble des équipes des différentes maisons de quartier de participer et donc de s'approprier la méthodologie de l'évaluation de projet et de mesure d'impact. Les deux maisons de quartier se sont donc associées pour poursuivre la dynamique initiée et renforcer les compétences de leurs équipes.

CAP Sud et le CSC de la Blaiserie ont fait appel à ACCOLADES pour organiser une "form'action" associant des professionnels et des bénévoles des deux associations.

Les objectifs de cette « Form'action » :

3.1-Connaître les notions, les méthodes et outils de l'évaluation de projet et de mesure d'impact

- Comprendre la finalité et la sémantique de l'évaluation de projet et de la mesure d'impact;
- Construire la méthodologie d'une démarche d'évaluation en identifiant les étapes, les acteurs à impliquer et les méthodes;
- Utiliser la théorie du changement pour lier leurs actions aux impacts recherchés.

3.2-Savoir mettre en œuvre les différentes étapes de l'évaluation

- Formuler des résultats, des effets et des changements durables (impacts) ;
- Formuler des indicateurs ;
- Collecter et analyser les données dans le cadre d'une évaluation ;
- Conclure sur des enseignements et des pistes d'amélioration des actions.

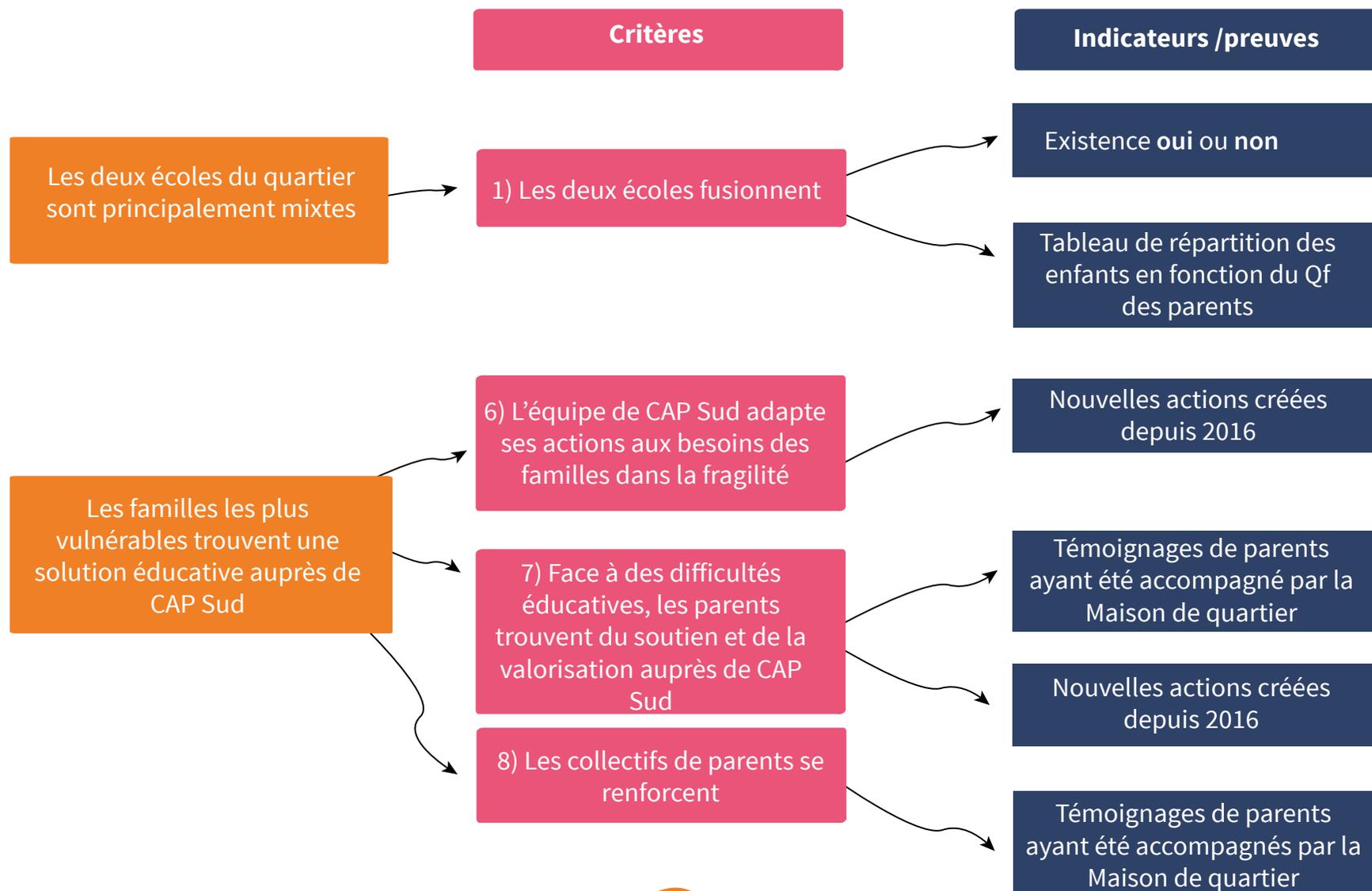
Cette action s'est déroulée sur trois mois en janvier, février et mars 2021.

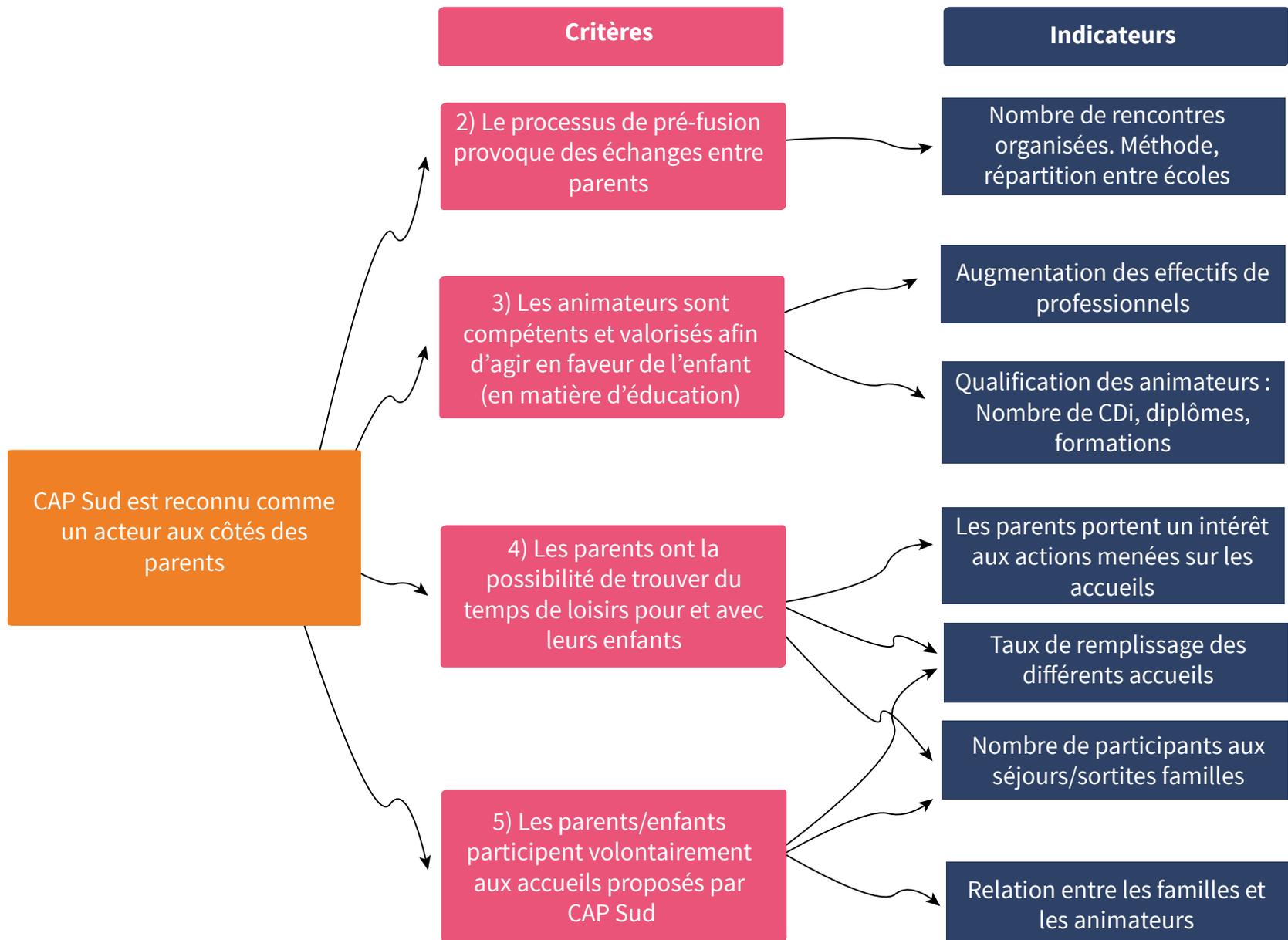
Compte tenu des délais, du temps disponible, nous avons collectivement fait le choix de limiter l'analyse évaluative sur les axes 1 et 2 de notre projet social :

Axe 1 : Favoriser l'émergence d'une entité éducative qui assure la réussite de tous les enfants (petite enfance, enfance et adolescence)

Axe 2 : Favoriser l'implication de tous les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants (petite enfance, enfance, adolescence)

La production d'un référentiel d'évaluation nous a amené à traduire ces axes en « ambitions partagées » qui peuvent se traduire en processus de changement. Ces ambitions partagées ont été évaluées selon la grille de critères et d'indicateurs suivants.





3.2.1-Critère 1 : Les 2 groupes fusionnent

Après trois ans de réunions, de diagnostics et le passage d'un programmiste, la collectivité, lors du Comité de pilotage de Juillet 2019, annonce que compte tenu du coût élevé et de la proximité des élections municipales, la décision de poursuite du projet de fusion des écoles du quartier est repoussée à décembre 2020.

En mars 2021, les écoles ne sont pas fusionnées.

3.2.2-Critère 2 : Le processus de fusion provoque des échanges entre les parents

Indicateurs choisis : nombre de rencontres organisées, méthode, répartition des parents entre écoles

Sources : compte-rendu des différentes rencontres et réunions publiques réalisées à l'occasion du diagnostic

16 rencontres en groupes de pairs — 2017 :

Sur 142 personnes : 45 % parents de l'école E. Pérochon, 55 % parents de l'école M. Pagnol et 43 % « autres acteurs ».

8 rencontres en groupes « hétérogènes » — 2017 :

Sur 58 personnes : 45 % de PARENTS dont 84 % parents de l'école E. Pérochon, 16 % parents de l'école M. Pagnol et 55 % « autres acteurs ».

Méthode d'animation des groupes : technique de World café, débats contradictoires et votes pondérés.



Restitutions publiques :

- Restitution 1 : **112 personnes**, 80 % de PARENTS dont 64 % parents de l'école E. Pérochon, 36 % parents de l'école M. Pagnol et 20 % « *autres acteurs* »
- Restitution 2 : **65 personnes**, 85 % de PARENTS dont 64 % parents de l'école E. Pérochon, 36 % parents de l'école M. Pagnol et 20 % « *autres acteurs* »
- Restitution 3 : **52 personnes**, 31 % de PARENTS dont 87 % parents de l'école E. Pérochon, 13 % parents de l'école M. Pagnol et 69 % « *autres acteurs* »

Méthode d'animation : Sur scène les représentants de la ville qui présentent les résultats, dans la salle le public (parents des deux écoles, autres acteurs). Débat libre, non structuré.

Conclusion

Si le processus de rencontre a permis dans un premier temps des débats entre parents on observe :

- La perte d'intérêt pour le processus de la part des parents
- La disparition des parents de l'école M. Pagnol au fur et à mesure que la démarche était moins accompagnée
- La perte d'un processus où les parents étaient au centre, place reprise par les « *autres acteurs* »

3.2.3-Critère 3 : Les animateurs sont compétents et valorisés afin d’agir en faveur de l’enfant (en matière d’éducation)

Indicateurs choisis : Augmentation des effectifs de professionnels, qualification des animateurs (Nb CDI, diplômes, formations), verbatim de l’enquête menée par CAP Sud auprès des parents d’enfants fréquentant l’un des ACM

Sources : Relevé des livres du personnel de CAP Sud, relevé des " *plan de développement* " de CAP Sud

| | Nb D'animateurs | Nb Entrées | Nb De départs | CDI | Emploi avenir | CAE<1 an | CDD | Taux CDI | Temps de travail moyen | Infra Bac | Bac | Bac+2 |
|------|-----------------|------------|---------------|-----|---------------|----------|-----|----------|------------------------|-----------|-----|-------|
| 2016 | 26 | 7 | 8 | 8 | 13 | 5 | | 31% | 92% ETP | 50% | 38% | 12% |
| 2017 | 20 | 1 | 7 | 6 | 9 | 5 | | 30% | 88% ETP | 60% | 30% | 10% |
| 2018 | 25 | 5 | 4 | 15 | 8 | 1 | 1 | 60% | 89% ETP | 56% | 28% | 16% |
| 2019 | 27 | 7 | 3 | 22 | 2 | 2 | 1 | 81% | 90% ETP | 33% | 44% | 22% |
| 2020 | 29 | 6 | 6 | 23 | 1 | 4 | 2 | 79% | 90% ETP | 31% | 48% | 21% |

Sur cette période, CAP Sud a engagé 9 BPJEPS et 5 DUT carrières sociales.

Verbatim recueillis sur les questionnaires :

« Des personnes ressources qui s'occupent des enfants »

« CAP Sud les fait grandir »

« ...Éduquer... »

« On n'est pas tout seul... »

Éléments de réponses issus du questionnaire :

21 % des parents ont le sentiment d'être rassurés

27 % des parents ont vécu des temps d'échange et d'écoute avec les animateurs

62 % des répondants estiment que CAP Sud participe fortement à l'éducation de leurs enfants

Analyse des données :

Augmentation des effectifs de professionnels de 2016 à 2020 :

- Hausse de trois animateurs.

Augmentation du nombre d'animateurs en CDI :

- Baisse du nombre « d'emploi d'avenir »

- Augmentation du nombre de CDI : en 5 ans nous sommes passés de 8 à 23 postes

- Stabilité du nombre de CAE

Augmentation du niveau de diplôme de l'équipe d'animateurs :

- Baisse de 20 % : inférieur BAC

- Hausse de 10 % : BAC

- Hausse de 9 % : BAC +2

Conclusion

- L'équipe est stable et la qualification professionnelle a fortement augmenté

- La qualification de l'équipe est reconnue par les parents et les autres acteurs éducatifs

3.2.4-Critère 4 : Les parents ont la possibilité de trouver du temps de loisir pour et avec leurs enfants

Indicateurs choisis : Nombre de participants aux séjours/sorties familles, taux de remplissage des différents ACM

Sources : Déclaration PSO CAF 2016 à 2019, évaluation des dossiers REAPP 2016/2020

Taux de « remplissage de la Ferme des Prés-Mignons » de 2016 à 2019

| | Capacité (Calculée en heures enfants) | Fréquentation (Calculée en heures enfants) | Taux |
|------|--|---|----------|
| 2016 | 57 083 | 46 293 | 81.096 % |
| 2017 | 57 083 | 41 716 | 73.07 % |
| 2018 | 46 497* | 32 970 | 70.75 % |
| 2019 | 46 497 | 34 018 | 73,16 % |

* A compter du 01/01/2018 les heures/enfants du mercredi sont décomptées en activités périscolaires

On observe une baisse de fréquentation en 2017 et 2018 : effet fusion des écoles. Un certain nombre de parents d'enfants scolarisés sur l'école E. Pérochon ont désinscrit leurs enfants. À partir de 2019 reprise à la hausse des inscriptions. Au 1^{er} mars 2021, malgré l'augmentation de notre capacité (+5 enfants de moins de 6 ans et +8 enfants 9/11 ans), la liste d'attente pour les moins de 6 ans est de 9 enfants et de 6 enfants sur les 8/11 ans.

Inscriptions sur les séjours « familles » de 2016 à 2019

Chaque année, organisation d'un séjour 3 jours et 2 nuits pour 25 personnes (en moyenne 6 familles) complet. Ces séjours sont en hébergements individuels familiaux (Bungalows, mobil-home).

Chaque année, organisation d'un séjour 2 jours/une nuit capacité 48 personnes (en moyenne 18 familles) complet. Ces séjours sont en hébergement collectif et en pension complète.

Mode d'inscription : premier inscrit premier servi.

Ce sont les familles les mieux informées qui partent, générant frustration et colère chez les autres. En effet lors d'un départ pour 6 familles, il y a 20 demandes.

À partir de 2020 mise en place d'un nouveau système par tirage au sort qui a permis de réguler les inscriptions.

Pour 35 % des parents interrogés dans l'enquête de mars 2020, CAP Sud est associé à la question des loisirs pour eux et/ou leurs enfants.

Thèmes abordés pendant la récré des parents et le café des parents

| | Nb d'ateliers | Nb de parents | Thèmes abordés |
|------|---------------|---------------|--|
| 2016 | 12 | 16 | <ul style="list-style-type: none"> • Vacances de décembre, Noël • Vente de gâteaux APE • Vivre en ville et vivre à la campagne • Élever son enfant entre deux cultures avec le Toit du Monde |
| 2017 | 15 | 19 | <ul style="list-style-type: none"> • Fusion des écoles • Mobilisation vente de gâteaux APE • Les vacances : comment occuper les enfants • Les jeux dans la cour • La cantine • Aide aux séjours • Mobilisation 1,2,3 Soleil • Bilan participation aux concertations fusion des écoles • Semaine de la parentalité avec le TDM • Présentation de Médiasud • Visite internet, site des écoles |
| 2018 | 13 | 26 | <ul style="list-style-type: none"> • Vacances avec VACAF • Prépa Carnaval • Jeux vidéo à la maison • Choix du thème de la Semaine de la Parentalité • Aide aux séjours Vacances et Familles • Coutumes au sein de la famille • Accueil des migrants en France • Retour de la réunion publique fusion des écoles • Semaine de la parentalité • Ecrans et développement de l'enfant avec une psychologue |

| | Nb d'ateliers | Nb de parents | Thèmes abordés |
|------|---------------|---------------|--|
| 2019 | 10 | 24 | <ul style="list-style-type: none"> • Choix du thème pour l'intervention de la psychologue Le harcèlement à l'école avec une psychologue • Retour fête des femmes, choix du thème Semaine de la Parentalité • Aide aux séjours Vacances et Familles • École fusionnée et craintes des parents • Présentation activités d'été • Jeux de cour dans l'école • Semaine de la Parentalité, Vivre ensemble avec une psychologue |
| 2020 | 2* | 14 | <ul style="list-style-type: none"> • Conflits/violence à l'école, avec une psychologue • Difficulté bus, virus |

*Arrêt suite aux conditions sanitaires

Conclusion :

Les parents trouvent à CAP Sud des espaces pour leurs loisirs et ceux de leurs enfants.

La tension née de la fusion des écoles sur le quartier a fait baisser le taux de fréquentation de notre accueil de loisirs de la Ferme des Prés-Mignons. Ce taux est reparti à la hausse avec, depuis la fin 2020, une liste d'attente.

Il y a une forte demande de départs en séjours accompagnés (plus de 30 familles en bénéficient chaque année).

3.2.5-Critère 5 : Les parents/enfants participent volontairement aux accueils proposés par CAP Sud

Indicateurs choisis : Relation entre les familles et les animateurs, relevés des présences aux cafés des parents,

Sources : Dossier d'évaluation REAPP 2016/2019, questionnaire aux parents 2020

Fréquentation des cafés des parents

Le questionnaire nous renseigne :

- 1 seule personne parle de « *garde d'enfants* » sur la totalité des questionnées
- 79 % des familles échangent avec les équipes d'animation notamment sur les questions de loisirs et d'éducation
- 27 % y trouvent de l'échange et de l'écoute

Conclusion

Pour pouvoir évaluer ce critère, nous manquons de données objectives. Il faudra à l'avenir prévoir un questionnaire qualitatif sur les différents accueils et mesurer notamment comment les parents et les enfants qualifient les accueils.

Pour nous, parler « *de mode de garde* » correspond à un accueil non libre (lié aux obligations professionnelles des parents par exemple).

Néanmoins, le libre accès aux différents ateliers et temps collectifs proposés par CAP Sud, permet de vérifier que les actions en direction du public « *parents* » n'a pas de caractère obligatoire et caractérise un réel choix des parents.

3.2.6-Critère 6 : L'équipe de CAP Sud adapte ses actions aux besoins des familles dans la fragilité notamment financière

Indicateurs choisis : Nouvelles actions créées depuis 2016

Sources : Rapport d'activités 2016 à 2019

1 - Grain's de Loisirs : Échange de temps de bénévolat contre du temps de loisirs pour soi ou pour sa famille

| | Nb d'ateliers | Nb de personnes | Montant des grain's |
|------|---------------|-----------------|---------------------|
| 2016 | 7 | 29 | 800 € |
| 2017 | 13 | 40 | 1 430 € |
| 2018 | 11 | 43 | 1 430 € |
| 2019 | 11 | 35 | 1 890 € |

L'utilisation de ces Grain's pour les loisirs des enfants représente 45 % des utilisations en 2016 et 36 % en 2019, alors que la part consacrée aux activités « adultes » passe de 9 % à 25 % sur la même période.

2 - Accompagnement individualisé des familles/écrivain public

Création de ce service à la population au dernier trimestre 2019.

En 2020 :

- 198 rendez-vous pour des démarches numériques (CAF 21 %, Préfecture 21 %, Pôle Emploi 6 %, divers 53 %)
- 25 rendez-vous pour « sécuriser » des appels téléphoniques (absence de maîtrise de la langue)
- 64 rendez-vous pour une fonction d'écrivain public (CV, lettre de motivation, rédaction et lecture de courriers administratifs)

Soit plus de **300 heures d'accompagnement**

3 - Sollicitation du service social du département de la Vienne

Depuis le 1^{er} mars 2021, les assistants de service social de la Maison de la solidarité de Poitiers tiennent une permanence d'accès aux services deux fois par semaine de 9h à 12h.

4 - Aides financières de CAP Sud

D'une part le Conseil d'Administration de CAP Sud a voté une délibération rendant gratuite l'inscription aux activités pour toutes les familles dont le QF est inférieur à 250 €. D'autre part, chaque année CAP Sud exonère du paiement partiel des activités une quinzaine de familles.

Conclusion

La création d'un service d'aide et d'accompagnement individualisé pour les familles les plus vulnérables, la création d'une permanence d'assistants de service social, la permanence d'une fonction d'écrivain public sont autant de signes de l'implication de CAP Sud auprès des plus précaires.

Si des aides financières sont accordées aux familles, la plupart du temps elles bénéficient des Grain's de Loisirs, bourse d'échange qui favorisent la participation active des habitants.

3.2.7-Critère 7 : Face à des difficultés éducatives les parents trouvent du soutien & de la valorisation auprès de CAP Sud

Indicateurs choisis : contenu des cafés des parents, ressentis des parents, satisfaction Grain's de loisirs

Sources : rapport d'activités, Bilan des actions REAPP 2016/2019, questionnaire mars 2020

Données factuelles :

Trois nouveaux collectifs de parents de Bellejouanne accompagnés par CAP Sud

Augmentation du nombre de parents sur les « *cafés parents* »

Résultats de l'enquête de mars auprès des parents d'enfants sur les accueils de mineurs de CAP Sud :

- 27 % des parents trouvent à CAP Sud échange et écoute
- Verbatim « ...*personnes responsables qui s'occupent des enfants...* », « ...*CAP Sud fait grandir nos enfants...* », « ...*pour éduquer on n'est pas tout seul...* »
- 62 % des parents reconnaissent que CAP Sud participe à l'éducation des enfants

56 % d'augmentation des Grain's de loisirs.

2016 – 2018 : les Grain's sont utilisés pour les activités loisirs/adhésion/famille

2018 – 2020 : les Grain's sont de moins en moins utilisés pour les activités loisirs/adhésion/famille au profit d'activités pour les personnes elles-mêmes (loisirs adultes)

Témoignages de parents qui s'expriment sur l'exclusion de leurs enfants du collège (issus de la population migrante, non lecteurs)

CAP Sud est sollicité par les partenaires éducatifs :

- Pour la mise en place des 2S2C au printemps 2020
- Distribution devoirs pendant le confinement au printemps 2020

Conclusion

À partir des Grain's de loisirs, CAP Sud a permis aux mères de familles vulnérables de s'autoriser à vivre des loisirs pour elles mêmes, en tant que femmes. CAP Sud est reconnu comme acteur éducatif par les parents en général. CAP Sud, par l'écoute individuelle, accompagne et fait émerger des dynamiques collectives suite aux envies/demandes/sollicitations des familles de Bellejouanne. Une posture d'alliance entre CAP Sud et les familles vulnérables est créée, cette position est clarifiée dans l'intérêt des parents par la signature en octobre 2020 d'une charte intitulée « *Manifeste pour une Justice sociale en éducation* ».

Limites et perspectives de l'évaluation :

Certains éléments de preuve attestent du rôle éducatif de CAP Sud sans permettre de vérifier que ce sont des familles vulnérables qui l'expriment.

Il nous reste à questionner :

- La place de la femme au-delà de son rôle de mère : Quid d'un nouveau chemin de changement ?
- Le partage, par la communauté éducative (APE/Éducation Nationale/Ville), de la considération des familles vulnérables.
- De manière générale, modifier les rapports de pouvoirs par des relations plus dignes et bienveillantes des institutions à l'égard des familles.

3.2.8-Critère 8 : Les collectifs de parents se renforcent

Sources : rapports d'activités

Données factuelles/éléments de preuves

- La création d'un collectif de parents « *pour la mixité* » (2016/2018)
 - Environ 25 familles de Pérochon
 - Un questionnaire aux parents de Pérochon (85 % de taux de réponse contre la fusion)
 - Collectif en sommeil depuis 2018

CAP Sud a répondu négativement à une demande de soutien (par volonté de ne pas être associé à leur positionnement anti-fusion des écoles).

- Un collectif de « *Mamans (8)* » transport des collégiens
- CAP Sud, après des écoutes individuelles, a réuni le groupe et animé une demande collective avec leur mandat (ambition du groupe : changer les transports collectifs de Bellejouanne)
- Création en 2019 – toujours actif – 15 personnes le composent.
- 1 collectif de parents d'enfants exclus du collège (6 familles concernées) :
 - Groupe de parents – création 2020 – toujours actif
 - Deux pages de verbatim, extraits :

« ...Ils ont raison [le collège] mais l'exclusion c'est beaucoup... »

(Conscience que la faute est grave)

→ *Ambition du groupe : comment les parents sont reconnus par le collège et comment soutenir d'autres parents concernés*

- Les deux APE mutualisent une chasse aux œufs = nouvelle coopération sans CAP Sud
 - APE de Pérochon = forte mobilisation
 - APE de Pagnol = faible mobilisation

CAP Sud en animant des échanges/fusion des écoles a peut-être permis à des parents « pour » de renforcer leurs expressions face aux parents « contre » et qu'une confiance forte s'instaure entre l'équipe de CAP Sud et ces parents :

- Groupe de mamans/activités physiques réservées aux femmes
- Verbatim :

« *Les bêtises c'est bien d'en parler parce que je suis la maman* »
« *On habite ensemble, vous connaissez mieux les enfants que l'école...* »

Conclusion

- La mobilisation des parents contre la fusion s'est éteinte en trois ans, au fil du processus (2016—2019).
- En plus de s'éteindre, elle a renforcé l'entre soi (de moins en moins de mixité)
- La posture de CAP Sud par rapport aux parents s'affine : CAP Sud se positionne du côté des parents les plus éloignés des décisions qui les concernent sans abandonner les autres (offre salles/ matériels).
- L'objet de la fusion disparaissant la mobilisation diminue
- Plus le temps passe moins les parents opposant se sentent concernés car leurs enfants grandissent (postures individuelles)
- CAP Sud mieux identifié comme un soutien pour certains parents, en particulier les habitants de Bellejouanne. Des préoccupations de parents plus facilement exprimées/ entendues et donc soutenues individuellement et collectivement.

3.3-Quels enseignements tire t-on de notre « *chemin de changement* » ?

Celui-ci se donnait comme ambition que « *Tous les enfants ont les mêmes possibilités de réussite* » et passait par deux changements intermédiaires « *les écoles du quartier sont mixtes socialement* » et « *CAP Sud est reconnu comme un acteur éducatif aux côtés des parents* ».

Notre **hypothèse N°1** était la suivante : pour permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes chances de réussite, il fallait une mixité sociale au sein des établissements scolaires. Celle-ci n'a pas pu se vérifier. Après 4 années d'étude, de questionnements, de frottements, de fractures, le projet n'a pas abouti. Pour autant, l'hypothèse reste toujours valide. Le processus de ségrégation entre les deux groupes scolaires s'accélère. À la rentrée 2021, l'école élémentaire M. Pagnol perd une classe et l'école élémentaire E. Pérochon en gagne une. Cette évolution marque le retrait d'un certain nombre de familles de l'école M. Pagnol.

Notre **hypothèse N°2** était qu'en renforçant la place des parents, et surtout celle des plus éloignés des lieux de décisions qui les concernent au premier chef, la réussite serait favorisée.

Ce que nous pouvons observer :

- 85 % des parents reconnaissent fortement ou très fortement l'action éducative de CAP Sud auprès de leurs enfants
- Pour 59 % des parents, c'est autour de questions relatives à la scolarité et au vivre ensemble ou à la vie en collectivité que CAP Sud agit
- 21 % des parents se sentent rassurés
- 27 % se sentent écoutés/informés

Extraits de l'enquête réalisée auprès des parents :

« ... *J'ai mis mes enfants au monde, CAP Sud les fait grandir...* »

« ...*On n'est pas tout seul...* »

« ... *On habite ensemble, vous connaissez mieux les enfants que l'école...* »

Ce rapprochement, cette alliance entre CAP Sud et les parents est le fruit du travail mené pour une continuité éducative sur le quartier de Poitiers sud.

Enfin, notre **hypothèse N°3** était que CAP Sud devait être reconnu comme un acteur éducatif pour favoriser cette réussite.

Nous observons que la ville de Poitiers a confié à CAP Sud le diagnostic de fusion des écoles ou encore que CAP Sud est sollicité pour le collège et/ou l'école pour les équipes éducatives/conseils de discipline.

Nous pouvons donc affirmer que CAP Sud bénéficie d'une reconnaissance comme acteur éducatif par les autres acteurs du territoire.

L'impact de CAP Sud en terme de continuité éducative est réel. Nous ne pouvons, à nous seul, assurer la réussite de tous les enfants, qui plus est lorsque la mixité sociale n'est pas en place au sein des écoles du quartier.

La stratégie d'alliance entre Parents et CAP Sud, est sortie renforcée par la période COVID et la fermeture des écoles. Elle devra être renforcée dans les années à venir en s'appuyant sur le texte « *1001 territoires, pour une justice sociale en éducation* » validé par le Conseil d'Administration de CAP Sud en octobre 2020.



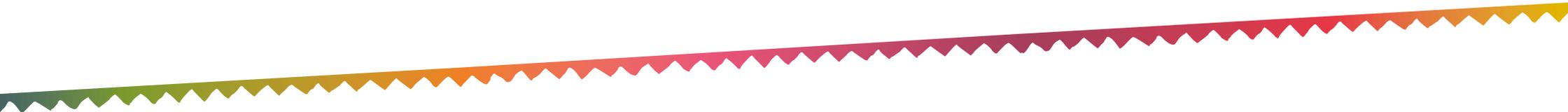
Accueil de loisirs - Sortie d'été



Accueil de loisirs - lecture avec Médiasud



Chorale - festival Écoutez-Voir



4- Diagnostic de territoire

Suite au socle que constitue l'évaluation et le bilan du précédent projet, l'élaboration d'un diagnostic partagé doit nous permettre d'avancer sur nos deux jambes :

----- La connaissance de notre action et les problématiques sur lesquelles CAP Sud peut /doit agir?

4.1-Méthode d'élaboration du diagnostic partagé

Pour élaborer ce diagnostic partagé, nous nous sommes appuyés sur différentes sources :

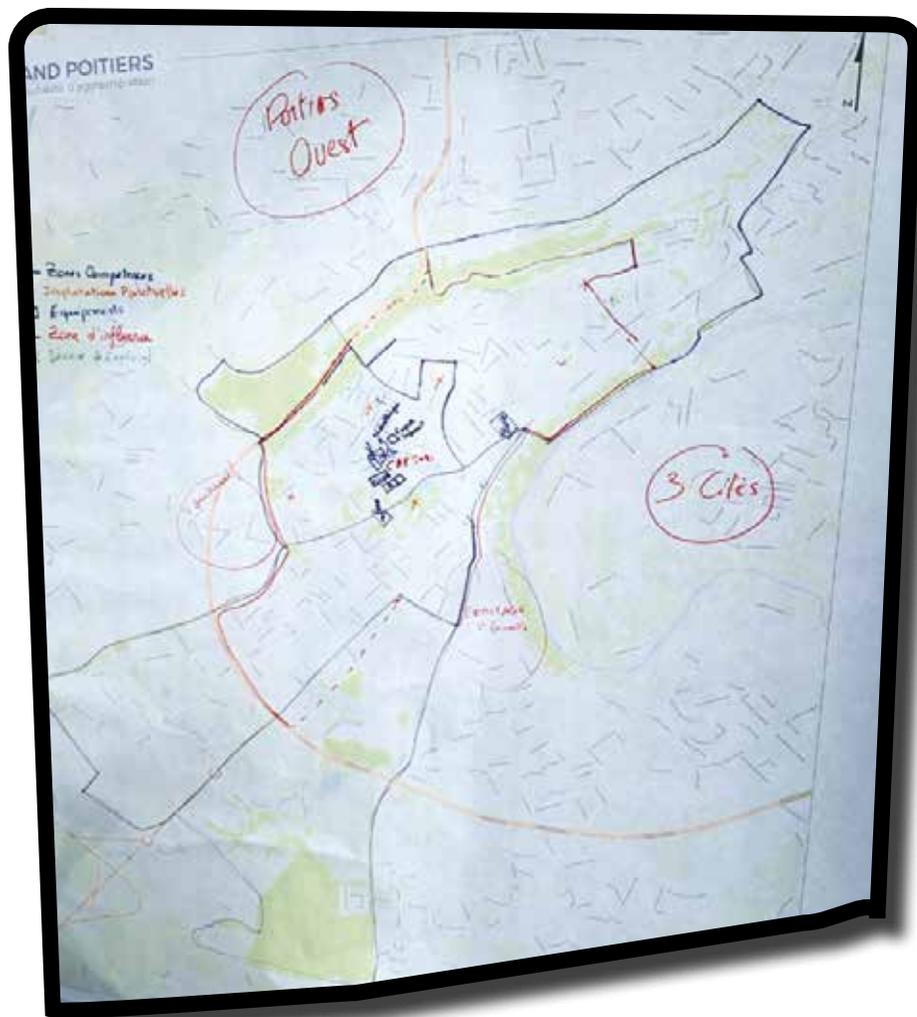
- **Données « froides » :**

- Statistiques INSEE (recensement de la population) malheureusement les plus récentes datent de 2017,
- Fichier des adhérents de CAP Sud.

- **Données « chaudes » :**

- 3 journées de travail et de réflexion autour de 3 questions concernant le quartier de Poitiers sud : forces, faiblesses et envies. L'équipe de CAP Sud, les partenaires ainsi que plus de 110 personnes représentantes de la diversité du quartier ont répondu à ces questions.
- L'enquête réalisée par l'Université de Poitiers auprès de 600 personnes sur le quartier de Poitiers Sud.
- Un travail collectif sur les enjeux et problématiques sociales pour le quartier de Poitiers sud.

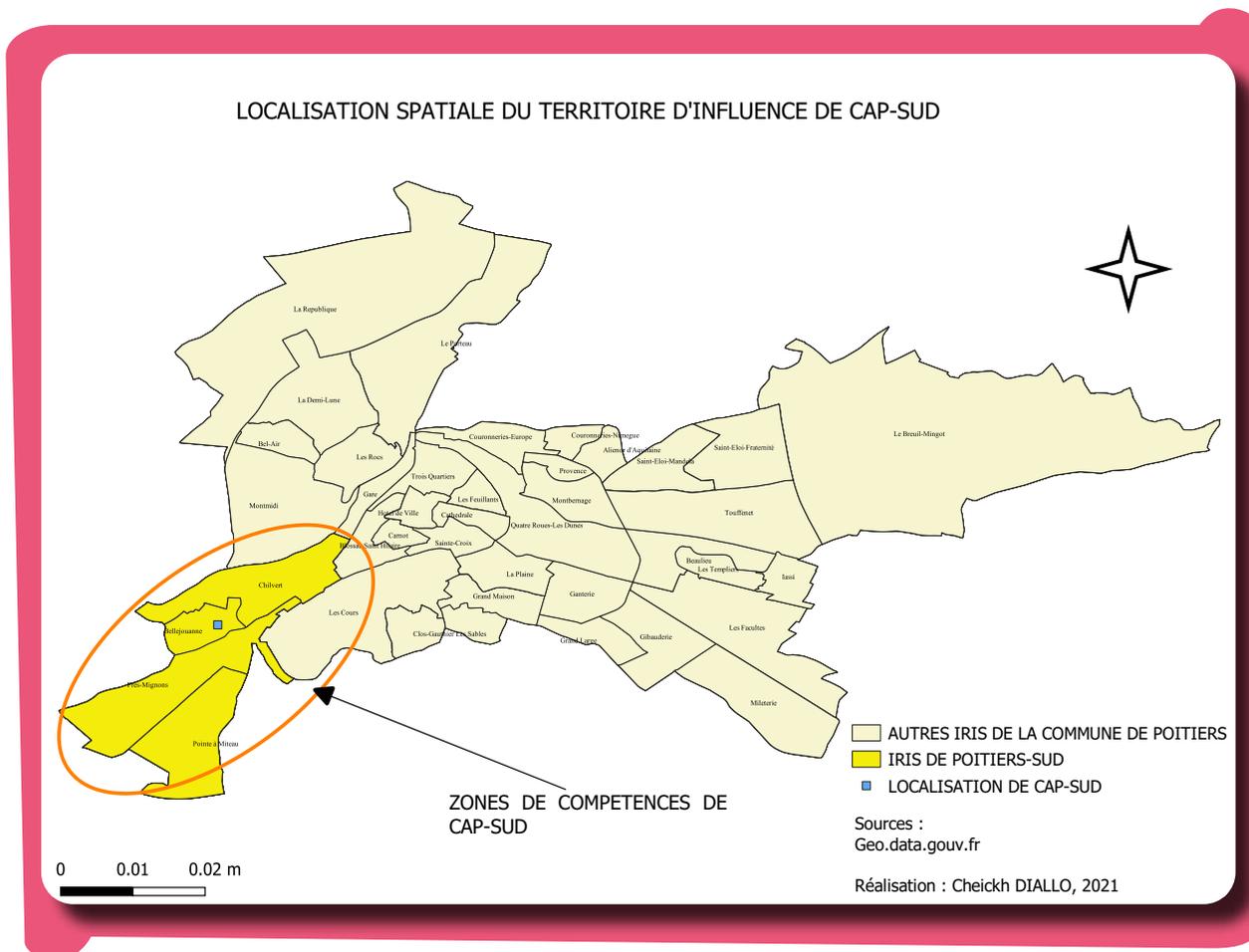
4.2-Le territoire entre zone d'influence, zone de compétence et zone de vie sociale



L'appellation « zone de vie sociale » ne relève pas d'une terminologie administrative, géographique ou statistique, mais plutôt d'une catégorie sensitive : une « zone de vie sociale » s'analyse et se vérifie.

Source : Carte redessinée par le groupe de travail « Diagnostic de territoire » Mars 2021

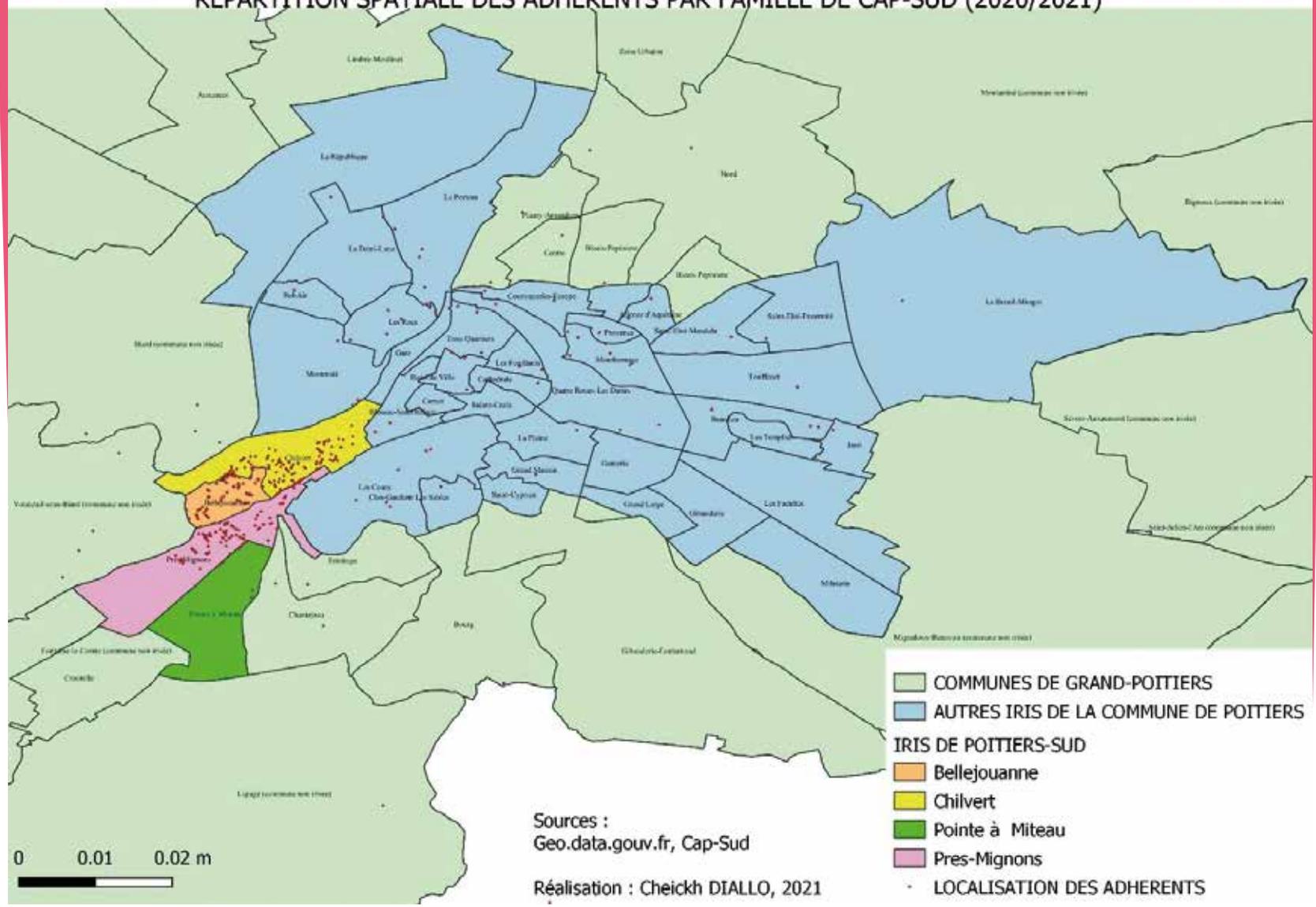
La zone de compétence : la zone de compétence est le territoire défini dans le projet agréé, et sur lequel le centre social est légitimé à intervenir. Définir sa zone de compétence permet au centre social de renforcer son identité territoriale aussi bien vis-à-vis des habitants que de ses partenaires.



Situé au Sud-Ouest de la commune de Poitiers, Poitiers Sud est composé de quatre IRIS : Chilvert, Bellejouanne, Prés-Mignons et Pointe à Miteau. Ces quatre IRIS constituent la zone de compétence de Cap-Sud. Pointe à Miteau est une zone commerciale avec peu d'habitants.

Poitiers Sud est situé entre les communes de Vouneil-Sous-Biard et Saint Benoît. Il est traversé par l'ancienne voie RN10 (avenue de la Libération et avenue du 8 Mai 1945) et ceinturé par la rocade sud/ouest. Bellejouanne est enclavé en termes de transport routier, aucune voie de circulation ne la traverse.

REPARTITION SPATIALE DES ADHERENTS PAR FAMILLE DE CAP-SUD (2020/2021)



(NB : la concentration des points sur la carte n'est pas représentative du nombre d'adhérents. En effet, plusieurs adhérents peuvent habiter sur la même adresse)

La zone d'influence du centre recouvre le territoire occupé de fait par la population en lien avec les actions du centre.

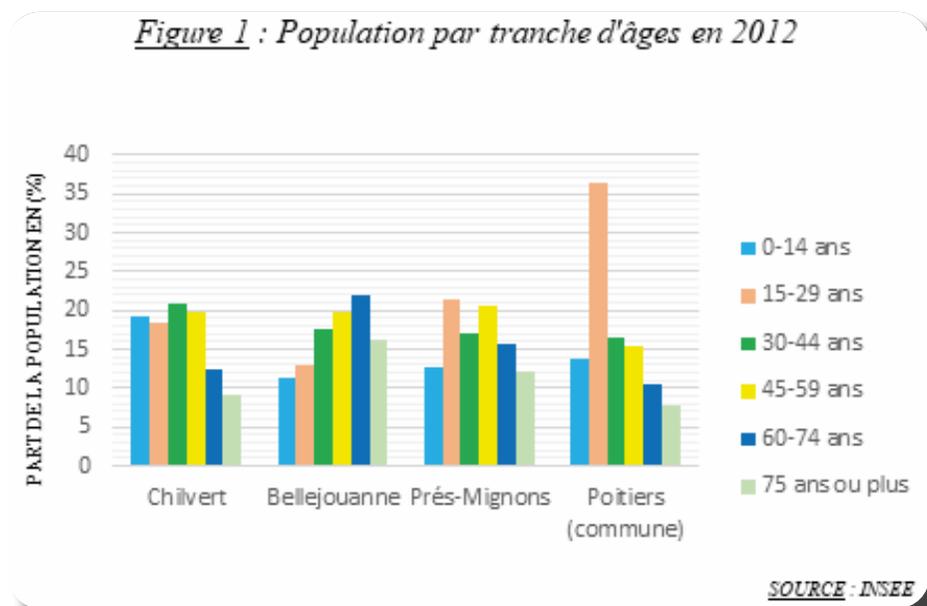
La localisation spatiale des adhérents de CAP Sud au titre de l'année 2020-2021 montre une répartition inégale entre les IRIS de Poitiers. La quasi-totalité des adhérents (familles) se situe à Poitiers Sud et la zone d'intervention de CAP Sud se concentre sur les IRIS de Chilvert, Bellejouanne et Prés-Mignons. Le nombre d'adhérents à Pointe à Miteau est très faible avec environ 50 adresses de familles.

Chilvert et Bellejouanne concentrent la majorité de nos adhérents. À Chilvert plus de 170 adresses de familles et plus de 160 sur Bellejouanne. On note également un nombre important d'adhérents aux Prés-Mignons avec plus de 100 adresses. La concentration géographique importante des adhérents dans les trois IRIS de Poitiers Sud met clairement en lumière l'ancrage territorial du centre et son rôle essentiel dans l'animation du territoire.

On constate également que CAP Sud a un rayonnement territorial important dans la mesure où il attire des populations qui se trouvent en dehors de son territoire de compétence. Ces adhérents se localisent essentiellement dans les autres IRIS de la commune de Poitiers et dans quelques communes de Grand Poitiers. Ces territoires constituent la zone d'influence du centre. La polarisation territoriale de CAP Sud pourrait se justifier par la qualité des activités et prestations proposées mais surtout par des propositions d'activités n'existant pas ou peu sur le territoire de Poitiers.

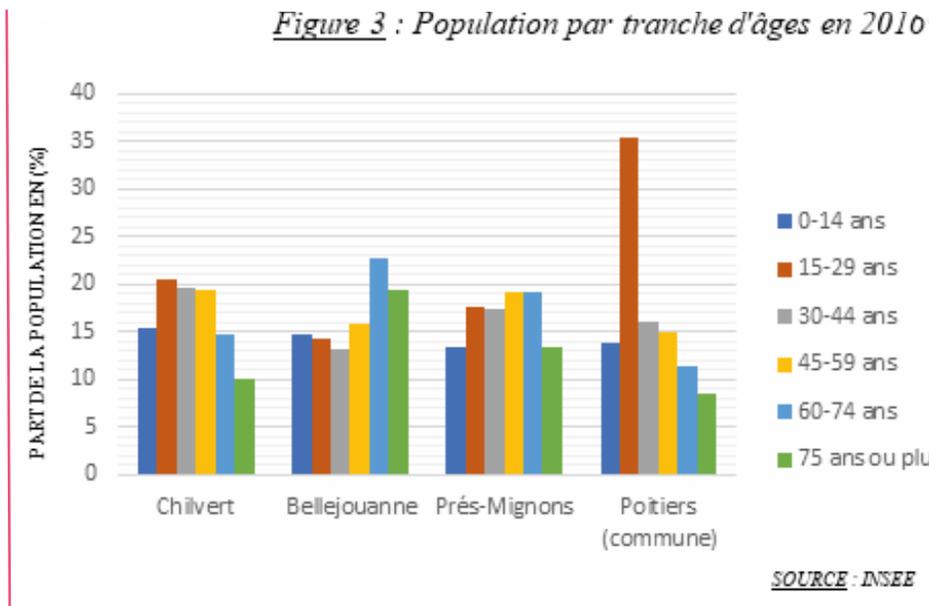
4.3-Quelques données « froides »

Composition de la population de Poitiers Sud en fonction de l'âge



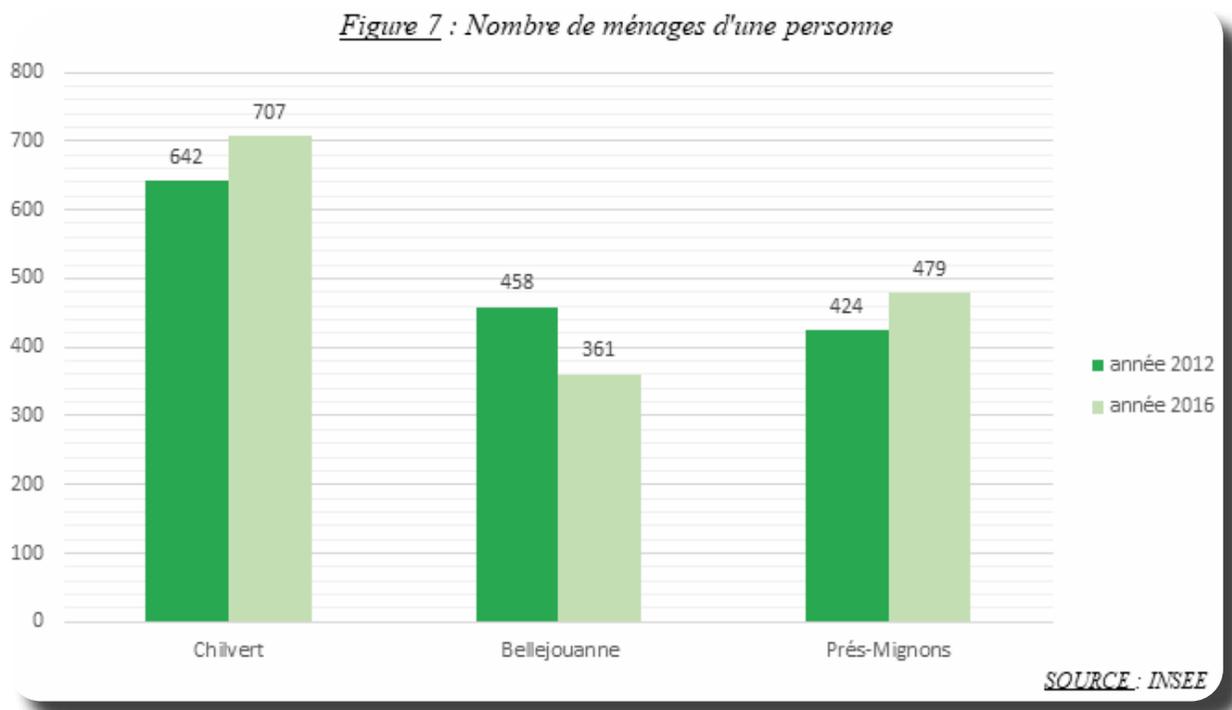
Les deux graphiques sur la population par tranche d'âges en 2012 et 2016 montrent une grande disparité démographique entre les IRIS de Poitiers Sud et la ville de Poitiers.

La tranche des 15-29 ans est plus élevée dans la commune de Poitiers. Ceci se justifie par la forte présence d'étudiants et d'élèves. Le relatif enclavement du quartier et l'éloignement du campus explique la faible représentativité des étudiants sur Poitiers Sud.



Les " 60-74 ans " et les " 75 ans " ou plus sont plus élevées à Bellejouanne. Cela s'explique en partie par la présence d'une résidence pour personnes âgées non dépendantes et d'habitations de plain pied. Les tranches d'âges de plus de 60 ans ont connu une légère évolution.

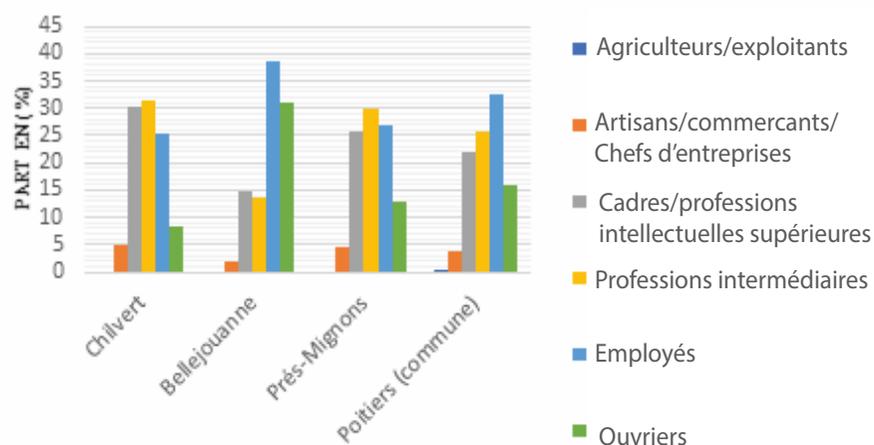
Entre 2012 et 2016, on note un modeste ajustement entre les tranches d'âges.



Le nombre de ménages d'une personne a connu une hausse à Chilvert et aux Prés-Mignons tandis qu'il a connu une diminution à Bellejouanne. Il est à noter que le nombre de ménages composés d'une personne seule, correspond à 25% de la population du quartier de Poitiers sud et demeure stable.

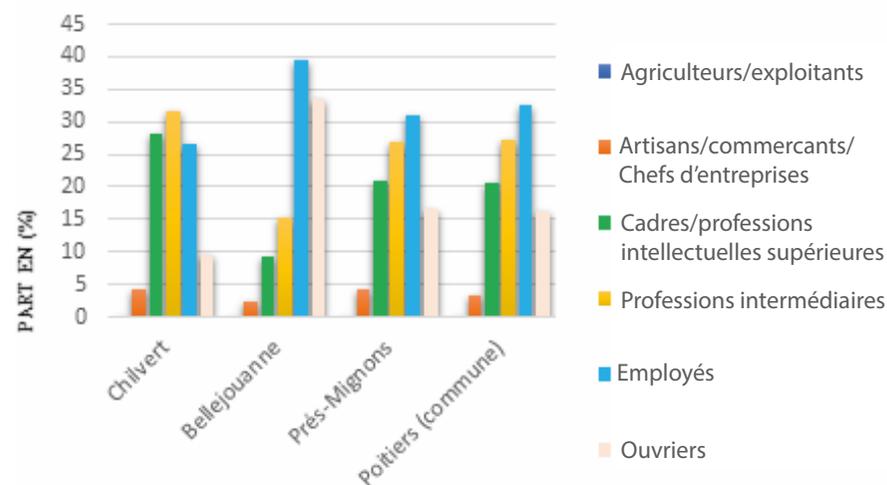
Évolution des catégories Socioprofessionnelles

Figure 12 : Population active selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016



SOURCE : INSEE

Figure 10 : Population active selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012

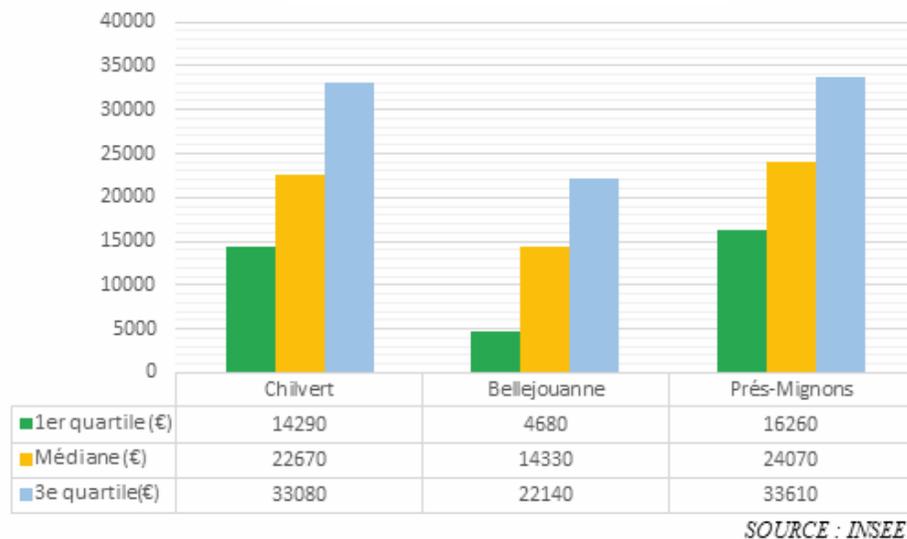


SOURCE : INSEE

À l'image des habitants de la ville de Poitiers, les parts des employés et ouvriers sont plus élevées à Bellejouanne en 2012 et 2016. À Chilvert et aux Prés-Mignons, ce sont les parts des professions intermédiaires et celles des cadres qui sont respectivement les plus représentatives sur le quartier. Le changement le plus notable est intervenu sur le quartier des Prés-Mignons. En 2012, les employés y étaient plus nombreux, aujourd'hui les cadres et professions intermédiaires sont les plus représentés.

Évolution de la richesse du territoire

Figure : Niveau de revenus par IRIS en 2018



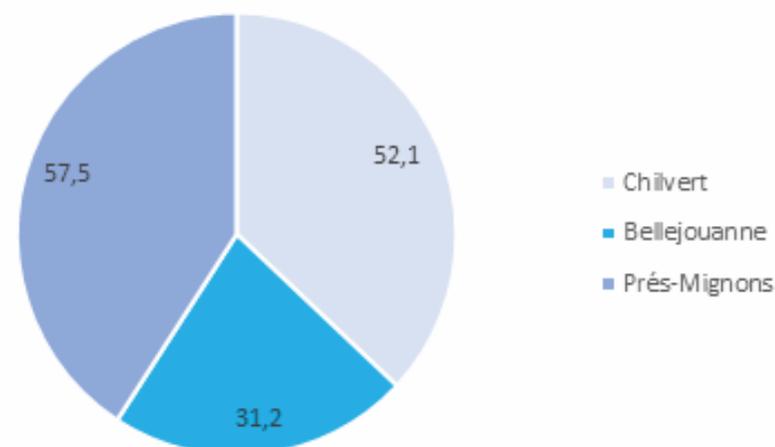
Le 1^{er} quartile (€) correspond aux revenus maximum de 25 % de la population

Le 2nd quartile correspond aux 25 % de la population qui suivent

La 3^{ème} quartile (€) correspond à 25 % de la population et ainsi de suite...

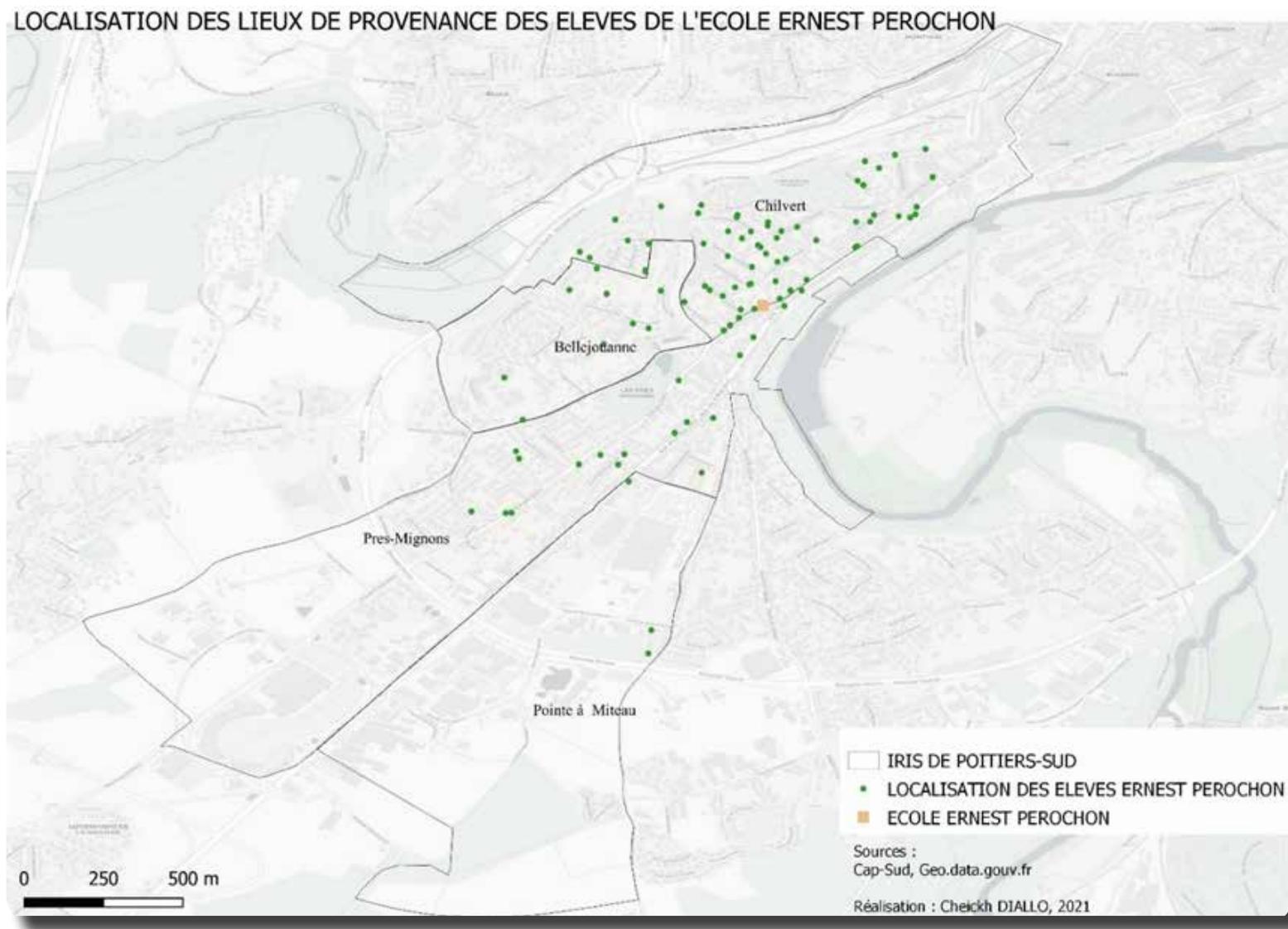
Le 1^{er} quartile (€) de Bellejouanne est le plus faible. En effet 25 % de sa population gagnent moins de 4 700 € alors qu'à Chilvert le 1^{er} quart de la population perçoit un revenu inférieur à 14 290 €, portés à 16 260 € aux Prés-Mignons. L'écart de revenu est environ de 10 000 € entre Bellejouanne et les autres quartiers.

Figure : Part des ménages fiscaux imposés (%) à Poitiers Sud en 2018

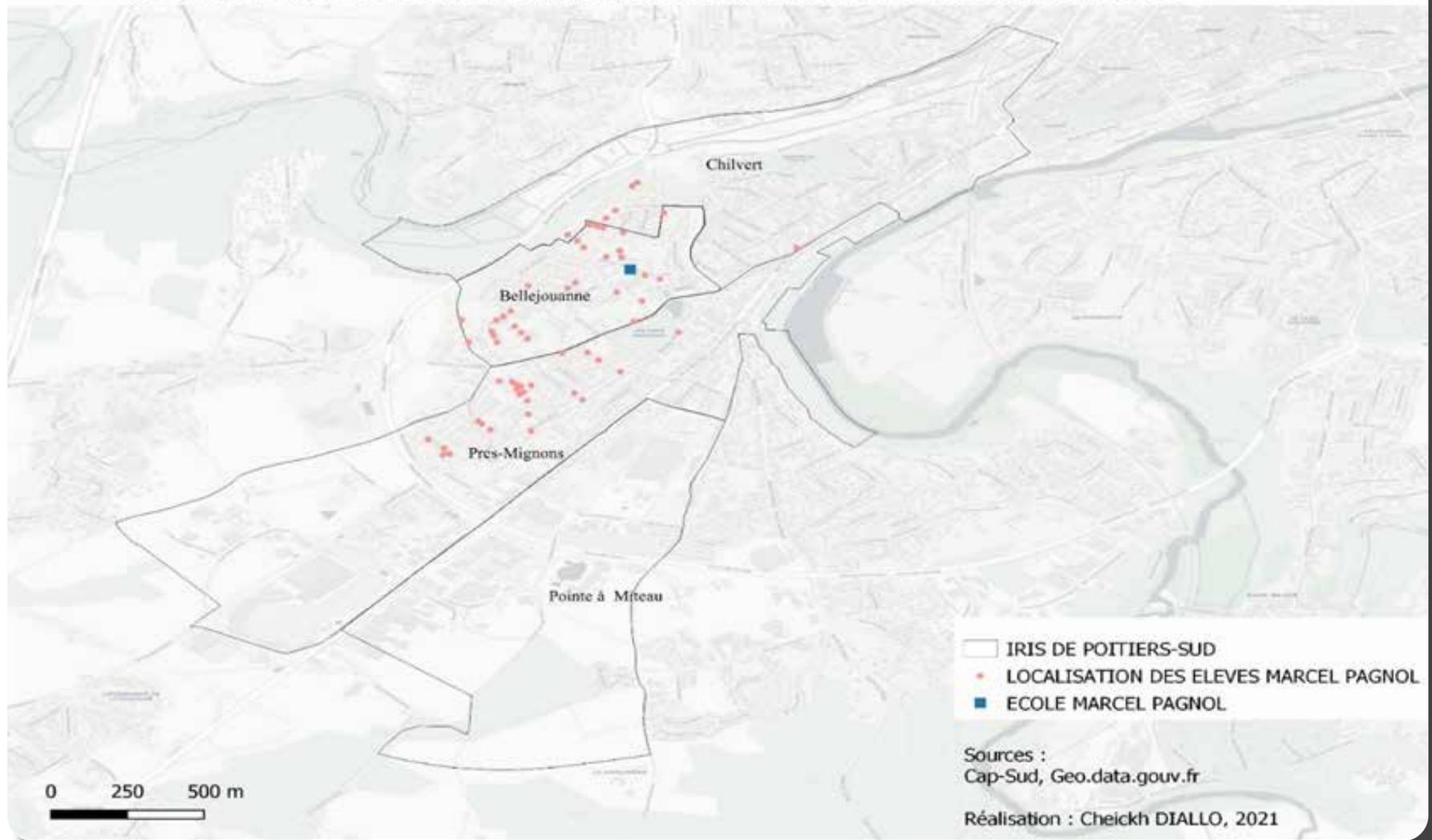


Cette différence de revenus explique que la part des ménages fiscaux imposés à Bellejouanne est de 30 % alors qu'elle atteint environ 60% aux Prés-Mignons.

Carte scolaire et revenus des parents :

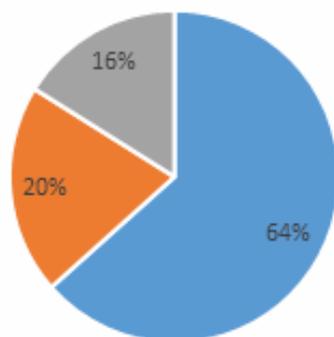


LOCALISATION DES LIEUX DE PROVENANCE DES ELEVES DE L'ECOLE MARCEL PAGNOL



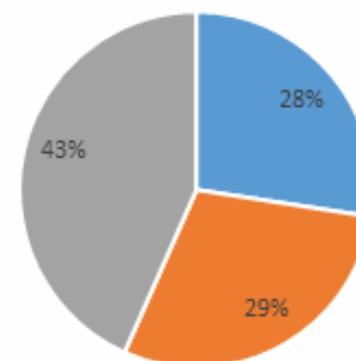
Répartition des QF des parents de l'école M.PAGNOL

■ moins de 772€ ■ de 773 à 1288€ ■ plus de 1289€



Répartition des QF des parents de l'école E.PEROCHON

■ moins de 772€ ■ de 773 à 1288€ ■ plus de 1289€



Le découpage de la carte scolaire provoque un manque de mixité flagrant entre les deux groupes scolaires : PÉROCHON et PAGNOL. Les élèves de l'école ERNEST PÉROCHON habitent majoritairement à Chilvert et aux Prés-Mignons alors que ceux de Pagnol résident en très grande majorité à Bellejouanne.

4.4-Analyse sociologique et démographique des habitants de Poitiers Sud

Les résultats et analyses présents dans ce dossier découlent d'une enquête sociologique interrogeant **657 personnes** habitant à Poitiers Sud, appartenant aux IRIS de résidence de Pointe à Miteau, des Près-Mignons, de Chilvert et de Bellejouanne, où se situe le Centre d'Animation de Poitiers Sud.

Nous avons réalisé, à partir des réponses à ces **657 questionnaires** et à l'aide du logiciel "Modalisa" des tris croisés entre les différentes réponses, c'est-à-dire des corrélations entre différentes variables. Ces tris croisés nous permettent de dégager des caractéristiques particulières propres à la population interrogée, en fonction des interdépendances : ils ne dressent pas de « *portraits-types* » exacts des habitants de Poitiers Sud mais montrent un degré plus fort de convergences significatives entre certaines caractéristiques.

Les résultats de ces tris croisés sont plus facilement lisibles sous forme de **tableaux récapitulatifs**, ou de **diagrammes**. Pour certaines caractéristiques sociales et résidentielles, nous avons pu, en plus des tris croisés, utiliser les données 2016 de l'INSEE. Nous avons pu comparer l'échantillon de population de notre enquête, avec le recensement réalisé par l'INSEE.

4.4.1 Caractéristiques sociales et résidentielles

Les caractéristiques sociales et résidentielles des enquêtés ont été croisées entre elles pour souligner les corrélations entre ces variables. Ce sont des données sociologiquement, économiquement et démographiquement très intéressantes à étudier, car elles soulignent des différences de « *classes* », avec des habitudes hétérogènes, des rapports différents au quartier, aux structures, aux activités et aux usages du temps libre.

Le tableau résumant le mieux ces corrélations se fait avec la donnée principale de l'âge : nous avons croisé les grandes tranches d'âges avec les autres données de situation sociale (« *statut* » social, niveau de diplôme, groupe socio-professionnel, revenus), celles de la situation familiale (situation conjugale, avec ou sans enfant(s), nombre d'enfant(s)), celles des caractéristiques résidentielles (IRIS de résidence, ancienneté de résidence, statut dans le logement, type de logement) et celles du temps libre (nombre d'heure/semaine, activités pratiquées pendant le temps libre). Toutes les différences peuvent bien sûr être liées à l'âge et à l'évolution « *naturelle* » de l'humain, entre jeunesse et vieillesse, présence d'enfant(s) à charge dans la vie ou non... mais elles peuvent aussi être liées à des profondes inégalités de milieux sociaux, entre non diplômés et « *hauts* » diplômés, métiers garantissant un niveau de vie élevé ou très peu... etc.

| | Situation sociale | Situation familiale | Résidence | Temps libre |
|-------------|--|---|---|---|
| 15-29 ans | Scolarisés/Étudiants Chômeurs BEP-C/BAC GSP Ouvrier/Employé Revenus les plus faibles | Célibataire Union libre ou concubinage Pers. seules sans enfant Pers. seules avec enfant(s) sans enfant | - 2 ans Appartement Locataire | 5 à 20h/semaine Sorties / Internet Activité sportive |
| 30-44 ans | Chômeurs Actifs ayant un emploi F. ou H. au foyer GSP Cadres Titre prof. Intel. Sup. BTS/DUT BAC + 5 Revenus élevés | Pacsé/ Union libre ou concubinage Couples avec enfant(s) Pers. seules avec enfant(s) 1 enfant | (Pointe à Miteau) 2 à 10 ans | 0 à 5h/semaine |
| 45-59 ans | Actifs ayant un emploi GSP Professions intermédiaires BEP/Doctorat Revenus les plus élevés | Pacsé/Marié Couples avec enfant(s) 2 enfants | 10 à 20 ans Maison individuelle Propriétaire | 0 à 10h/semaine |
| 60-74 ans | Retraités Pas de diplôme CEP/CAP Ancien GSP Professions intermédiaires Revenus « moyens » | Veuf / Marié / Divorcé Couples sans enfant Pers. seules sans enfant 2/3 enfants Enfants plus scolarisés | Près-Mignons + 20 ans Maison individuelle Propriétaire | > 20h/semaine Activités manuelles Promenades Structure caritative |
| + De 75 ans | Retraités Pas de diplôme/CEP Ancien GSP Ouvrier Employé Revenus faibles | Veuf / Marié Couples sans enfant Pers. seules sans enfant 3 enfants et + Enfants plus scolarisés | Près-Mignons + 20 ans Maison individuelle Propriétaire | > 20h/semaine Promenades Pratiques culturelles intérieures Activités ludiques Structure religieuse |

En terme de situation familiale : Les classes les plus susceptibles d'avoir des enfant(s) à charge sont les 30-44 et les 45-59 ans, avec plus de probabilité de familles monoparentales chez les 30-44 ans. Les classes les plus susceptibles de ne pas avoir d'enfant à charge sont les 15-29 ans et le plus de 60 ans. En effet, les + de 60 ans ont potentiellement déjà eu des enfants et représentent des familles plus grandes en nombre (2 enfants à plus).

En terme de situation sociale : Les moins favorisés sont plus susceptibles d'appartenir aux 15-29 ans (chômeurs/étudiants/ scolarisés, ouvriers, aux revenus les plus faibles (Moins de 855 €), aux plus de 75 ans (retraités, anciens ouvriers, aux diplômes inférieurs au BAC et aux revenus faibles (Entre 855 et 1456 €) et plus relativement aux 60-74 ans (retraités, anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprise, aux diplômes inférieurs au BAC et aux revenus plutôt intermédiaires (Entre 1761 et 2116 €)).

Les plus favorisés sont corrélés aux 45-59 ans (exerçant une profession actuellement, cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, aux diplômés de BAC plus 4 ou plus, aux revenus très élevés de 3342 à 5268 €), puis aux 30-44 ans (exerçant une profession actuellement mais aussi chômeurs, cadres et professions intellectuelles supérieures, diplômés de BAC plus 3 à 4 ou plus, et revenus élevés de 3342 à 4413 €).

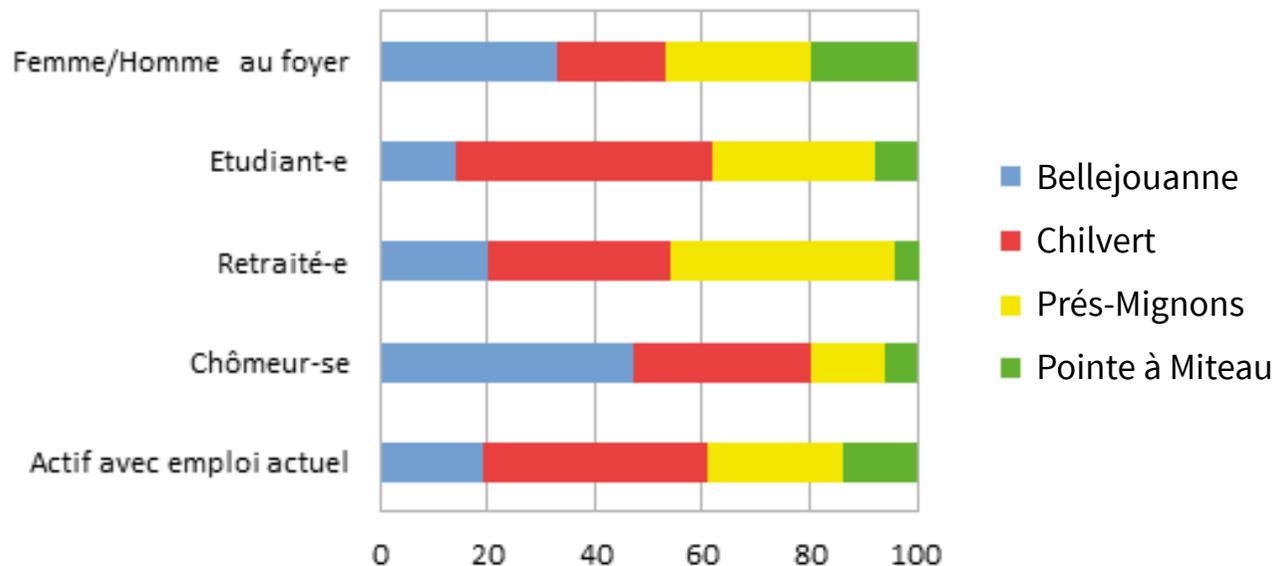
En terme de caractéristiques résidentielles et de temps libre :

Le graphique ci-contre souligne les fortes corrélations entre situation sociale et IRIS de résidence. Près de la moitié des personnes au chômage (47 %) réside à Bellejouanne, ainsi qu'un tiers des hommes ou femmes au foyer (33 %). Les personnes exerçant un emploi actuellement sont plus fortement corrélées à l'IRIS de Chilvert, 42% d'actifs, ainsi que les étudiants, dont près de la moitié (48 %) réside dans cet IRIS.

L'IRIS de résidence des Prés-Mignons est fortement corrélé aux classes d'âge des 60-74 ans et des plus de 75 ans où l'on trouve également le plus fort taux de retraités (42 %). Ces résultats sont en partie biaisés par une sur-représentation de ces classes d'âge dans cet IRIS de résidence dans l'enquête des étudiants. Ces classes d'âge sont plus susceptibles d'avoir des caractéristiques résidentielles plutôt favorisées et un fort rapport au quartier (propriétaire, maison individuelle, bonnes relations de voisinage, plus de 20 d'ancienneté). Leur temps libre, de plus de 20h par semaine, est corrélé à des activités manuelles, ludiques, à des promenades, mais aussi à une activité caritative pour les 60-74 ans, et religieuse pour les plus de 75 ans.

Les 15-29 ans sont corrélés à des caractéristiques résidentielles plutôt défavorisées et un faible rapport au quartier (moins de 2 ans d'ancienneté, appartement, logement social, aucune relation de voisinage). Leur temps libre, plus susceptible d'être compris entre 5 à 20h par semaine, est corrélé aux sorties, à l'utilisation d'internet, et à des activités sportives.

IRIS de résidence et situation sociale de l'enquêté(e)

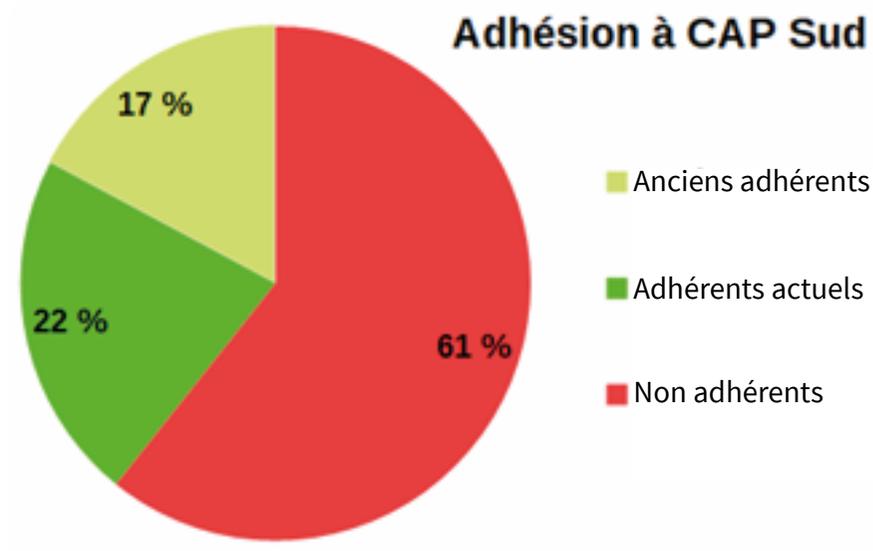


4.2.2 Rapport à CAP Sud

Le rapport à CAP Sud s'est analysé à travers plusieurs données et leurs corrélations : la connaissance, l'adhésion, la fréquentation de CAP Sud. Les motifs d'adhésion, de non adhésion ou d'arrêt d'adhésion, les activités pratiquées ou événements suivis à CAP Sud par les enquêtés, ainsi que leurs représentations du centre (catégories d'âges concernées, activités proposées) sont venues compléter l'intensité du rapport à CAP Sud. Des caractéristiques de population se sont alors dégagées à travers toutes les corrélations, en fonction du degré de rapport à CAP Sud. Le tableau suivant est un résumé de toutes ces corrélations entre les différents rapport à CAP Sud et les autres caractéristiques des enquêtés. Lisons le toujours en termes de « *liens* » et de probabilités plus fortes entre toutes ces corrélations ; et non comme des « *populations-types* » classées catégoriquement en fonction des rapports à CAP Sud. À travers un rapport spécifique à CAP Sud peuvent se compléter plusieurs caractéristiques, mais pas forcément toutes.

Sur les 652 répondants à la question « *Avez-vous déjà entendu parler de CAP Sud ?* », il y a 499 individus (77 %) qui ont déjà entendu parler de CAP Sud, 153 individus (23 %) qui n'ont jamais entendu parlé de CAP Sud. La connaissance de CAP Sud se fait par différents intermédiaires, corrélés à différentes caractéristiques. Les intermédiaires à cette connaissance sont plus fortement le passage devant les bâtiments (toutes caractéristiques confondues), la publicité, la presse et les voisins (à mesure que la population vieillit) ; puis l'école et les enfants (pour les familles), puis les amis et la famille (pour la part de population la plus jeune). Sur les 517 interrogés « *connaisseurs* » de CAP Sud, il y avait 314 non adhérents (61 %), 114 adhérents (22 %) et 89 anciens adhérents (17 %).

Près de la moitié des motifs d'adhésion concerne les enfants, pour les activités et pour le périscolaire. La plupart des adhérents sont des familles, dont les parents regroupent des classes d'âges entre 30 à 50 ans. Il y a également une grande part d'adhérents pour le motif de « *Rencontrer d'autres personnes* », ainsi que pour les «



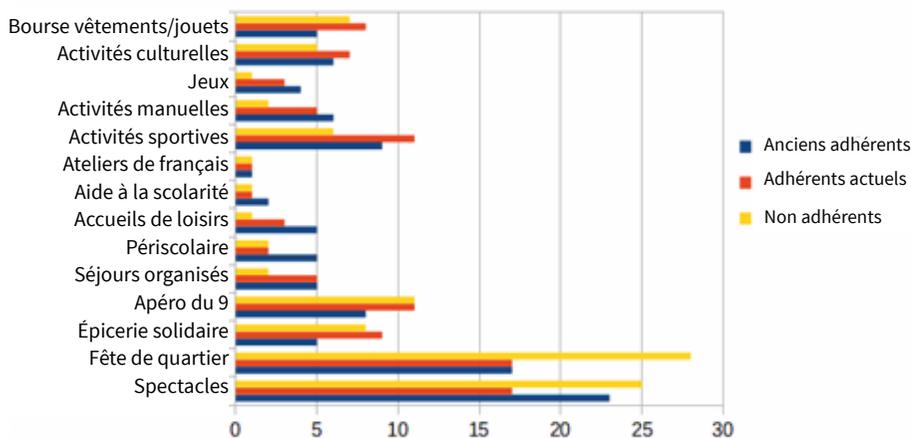
Activités personnelles ». Les principaux motifs de non adhésion sont le non intérêt, la non connaissance, le manque de temps et les horaires inadaptés. Il y a un nombre conséquent d'individus qui ne « *connaissent pas* » vraiment CAP Sud, qui manquent d'informations, par arrivée dans le quartier, ou manque de supports d'informations. Les principaux motifs d'arrêt de l'adhésion sont le non intérêt, le manque de temps, les problèmes médicaux (population vieillissante), le fait de ne plus avoir les enfants à la maison ou encore les activités qui ne sont pas adaptées. Le « *type d'activité* » et la « *communication* » sont également selon les anciens et non adhérents les points importants à améliorer, notamment selon les habitants de Chilvert.

| | Portrait social | Portrait résidentiel | Rapport au quartier | Activités à CAP Sud / Représentations |
|---|--|---|---|---|
| Très fort rapport à CAP Sud en lien avec Bellejouanne et une population plutôt défavorisée | Femme /homme au foyer, chômeur, diplômés inférieur au BAC GSP, employés, revenus les plus faibles 30/44 ans | Bellejouanne/Logement social/ Appartement/Locataire | Forte fréquentation des lieux de Poitiers Sud (médiathèque, parcs, piscine) | Épicerie solidaire/Séjours organisés/ Apéro du 9/Activités sportives / culturelles/Bourse vêtements / Jeux Fête du quartier (« Toutes » les catégories d'âge) |
| Très fort rapport à CAP Sud en lien avec jeunes retraités, « habitués » de CAP Sud | 60/74 ans : retraité, enfants plus à charge, diplômés inférieur au BAC, revenus plutôt « moyens » | Prés-Mignons/Maison individuelle/ Propriétaire | Forte fréquentation des commerces et lieux de Poitiers Sud (sauf piscine) Très bonnes relations de voisinage | Activités manuelles, culturelles/ Apéro du 9 (« Rencontrer d'autres personnes ») Bénévoles (« Toutes » les catégories d'âges) |
| Fort rapport à CAP Sud qui se fait via les enfants et l'école, pour les enfants | Femme de 30/44 ans, couples avec enfants, actifs, emploi actuel CSP, cadres, professions intellectuelles, supérieures, diplômés BAC à BAC +4 et plus revenus plus élevés | Maison individuelle/Propriétaire | Forte fréquentation des lieux et de La Poste de Poitiers Sud . Relations de voisinage cordiales | Accueil de loisir/Périscolaire/ Bourse vêtements et jouets/Fête du quartier (Catégorie d'âges « enfants »/« adolescents ») |
| Rapport moyen à CAP Sud en lien avec les anciens adhérents qui continuent de fréquenter occasionnellement | Plus de 75 ans : mariés, veufs, retraités, diplômés inférieur au BAC | + De 20 ans d'ancienneté/Maison individuelle/propriétaire | Forte fréquentation des commerces et des parcs de Poitiers Sud, très bonnes relations de voisinage | Spectacles/Activités manuelles/Fête du quartier |
| Faible / Non rapport à CAP Sud | Homme : fait de ne pas avoir d'enfant 15/29 ans, célibataires, union libre, actifs ayant un emploi actuel, étudiants, diplômés du BAC à BAC +3 et plus | Chilvert et Pointe à Miteau/+de 2 ans d'ancienneté | Très faible rapport aux commerces et aux lieux (sauf tabac-presse et supérette) Aucune relation de voisinage | Aucune activité « ne connaît pas vraiment » (catégorie d'âges "enfants /adolescents" représentations « activités culturelles et sportives » et « garderie ») |

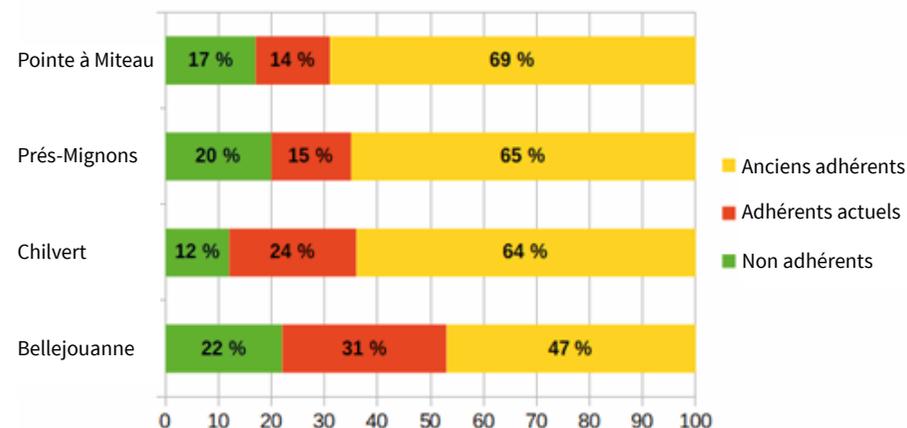
Les enquêtés appartenant à l'IRIS de Bellejouanne sont beaucoup plus susceptibles d'avoir un très fort rapport à CAP Sud. 31% des habitants de cet IRIS sont adhérents actuels, alors qu'ils ne sont que 15% aux Près-Mignons. C'est aussi dans ces deux IRIS que l'on trouve le plus d'anciens adhérents (20 et 22%), et à Pointe à Miteau que l'on trouve le plus de non adhérents (69%).

La proximité géographique de CAP Sud, situé dans Bellejouanne, explique en partie ces corrélations, ainsi que les activités répondant à un besoin « social » que le centre propose, comme l'épicerie solidaire, fortement fréquentée par les habitants de Bellejouanne où la population est la plus défavorisée de Poitiers Sud.

Activités pratiquées à CAP Sud et adhésion à CAP Sud



IRIS de résidence de l'enquêté(e) et adhésion à CAP Sud



Les activités pratiquées à CAP Sud (culturelles, manuelles ou sportives, jeux, accueil de loisirs et périscolaire pour les enfants) sont naturellement corrélées à un fort rapport à CAP Sud, puisqu'elles nécessitent une adhésion, donc une connaissance, et une fréquentation des locaux régulière à soutenue. Elles sont également plus fortement corrélées à Bellejouanne, ainsi que les séjours organisés et l'épicerie solidaire. Les événements ponctuels, comme la Fête de quartier ou les spectacles ne nécessitent pas une adhésion à CAP Sud, ne sont pas directement en lien avec un fort rapport à CAP Sud, mais souvent à sa connaissance. Liés à Chilvert ou aux Près-Mignons, les anciens adhérents continuent par exemple très fortement d'aller voir des spectacles à CAP Sud, aux côtés de nombreux non adhérents, également présents à la Fête du quartier. L'apéro du 9 et la bourse aux vêtements/jouets touchent en revanche à parts égales les habitants de Bellejouanne, de Chilvert et des Près-Mignons.



4.2.3 Les limites de l'enquête

Toute enquête sociologique présente des biais ou des manques qu'il est intéressant de souligner, non pas pour effacer toute la portée enrichissante de l'analyse mais bien pour confirmer que l'enquête « parfaite » n'existe pas et qu'il est plus enrichissant encore de reconnaître ces lacunes.

Les limites de cette enquête se sont en partie trouvées au niveau du questionnaire qui a servi de base à celle-ci, et, elle présente un certain nombre de manques. Pour analyser encore plus précisément les caractéristiques socio-démographiques et résidentielles, on aurait pu aborder la question de la possession ou non de voiture(s), de logement secondaire, la question des transports et moyens de transports utilisés pour se déplacer... Pour établir le rapport à CAP Sud, il aurait été intéressant d'interroger également les adhérents qui n'habitent pas à Poitiers Sud (20 % selon les chiffres de la dernière Assemblée Générale de CAP Sud). De plus une partie du questionnaire aurait pu les concerner, comme le rapport de fréquentation des commerces et lieux de Poitiers Sud.

L'enquête statistique est une enquête « quantitative », très légitime pour analyser un public défini et ses pratiques, réaliser des tris croisés dégageant des probabilités intéressantes qui répondent principalement aux questionnements du « qui ? » et du « combien ? ». L'enquête « qualitative », plus longue dans la durée, avec beaucoup moins d'enquêtés, est basée sur un questionnaire guidé mais plus libre, où l'enquêteur va être amené à comprendre les « pourquoi ? » et les « comment ? » des pratiques de son enquêté, de son rapport à son environnement. Ces deux types d'enquête se complètent et s'enrichissent, l'une permettant de voir à un niveau « large », les statistiques, les caractéristiques d'une population, et l'autre affinant les mécanismes de ces caractéristiques.

Notre enquête manque donc d'un point de vue plus « qualitatif », pour comprendre les motivations des personnes enquêtées, leurs envies, leurs manières d'appréhender CAP Sud, leurs quartiers et leurs situations. Il est important de prendre en compte les quelques commentaires des enquêtés, par exemple à la dernière question, où les 200 réponses précisent très souvent les représentations et attentes de CAP Sud et de Poitiers Sud.



4.5-une vision partagée entre habitants, partenaires de cap sud et l'équipe de CAP Sud

4.5.1-Synthèse du questionnaire habitants

Pour rappel 151 Questionnaires Adultes / 13 Questionnaires Ados

..... Voici une synthèse des réponses à trois questions portant sur les atouts, les faiblesses du territoire et les envies de changement

| Forces/atouts du territoire | Faiblesses du territoire |
|---|--|
| <p><u>Les équipements du quartier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un atout pour 48 % des habitants (espaces verts, commerces, écoles) <p><u>La proximité du centre-ville</u></p> <p><u>L'effet village</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • « ... Tout le monde se connaît... » <p><u>La mixité sociale du quartier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • « ... Le melting pot, des personnes de tout horizon... » <p><u>L'ambiance générale du quartier</u> pour 26% des questionnés (le calme, la convivialité)</p> <p><u>La présence d'une maison de quartier</u> pour 9 % de la population</p> | <p><u>Les questions liées à l'insécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une préoccupation pour 45 % des habitants (insécurité liée à l'alcoolisme de rue, à la peur de l'autre, les actes d'incivisme et de vandalisme, l'insécurité routière) <p><u>Les questions liées aux bâtis à l'urbanisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 29 % des réponses (logements dans les grandes tours, manque de bus, mobilité) <p><u>Les questions liées à l'animation sociale et culturelle du quartier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 % des répondants (besoin d'ateliers pour les adultes, de sorties pour les enfants, d'espace pour les ados) <p><u>Manque de commerces et de services</u> : Boulangerie, médecin</p> |
| Envies de changement | |
| <p><u>Créer ou améliorer les équipements (25 % de réponses)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipements sportif, culturel, la Maison bourgeoise du parc des Prés-Mignons, des espaces pour les adolescents <p><u>Développer des commerces.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrandir le marché 25 % • Boulangerie 25 % • Plus de petits commerces 50 % <p><u>Agir pour l'environnement (30 % de réponses)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de plus d'espaces verts, améliorer les transports doux, les automobiles électriques, les énergies vertes | <p><u>Baisser les tensions et le sentiments d'insécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévention de la délinquance, drogue, lutte contre l'incivisme, manque d'adultes dans l'espace public, de gardien dans les immeubles <p><u>Agir pour plus de mixité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer de la solidarité, de la convivialité, créer des lieux de vie pour les fêtes, danses, lieux de rencontre) <p><u>Agir pour faciliter les mobilités sur Bellejouanne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les accès au bus |

4.5.2 Synthèse questionnaire équipe de CAP Sud

Les dynamiques en cours, les évolutions récentes sur le territoire

- Installation d'une nouvelle population : rajeunissement aux Prés-Mignons et à Chilvert, vieillissement à Bellejouanne
- Auberge de jeunesse transformée en accueil d'urgence
- Construction d'un mini centre commercial avenue du 8 mai
- Cité Pierre Loti totalement habitée
- Projet de fusion des écoles avorté
- Intégration de l'épicerie sociale à Cap Sud
- Augmentation de la capacité des accueils de loisirs
- Baisse des effectifs à l'école Pagnol et augmentation à Pérochon
- Rénovation du City stade
- Population aisée à Chilvert et aux Prés-Mignons et paupérisation à Bellejouanne
- Insécurité auprès de l'école Pagnol, jeunes hommes alcoolisés
- Écart/antagonisme grandissants entre les 2 groupes scolaires

Vos envies d'agir

- Renforcer le côté convivial « côté village » du quartier
- Favoriser la mixité
- Travailler les questions de mobilité(s)
- Agir en direction de la nature
- Accompagnement des familles : collectif versus individuel

Les atouts et les ressources

- Quartier vert, peu dense, calme, à dimension humaine
- Diversité des habitants et des habitats
- Quartier avec une histoire
- Proximité du centre ville et de la zone commerciale
- Équipements de quartier en quantité (piscine, médiathèque, City stade...)
- Bassin d'emplois
- Annonce d'un renouvellement urbain (incluant Cap Sud, l'auberge, piscine...)
- Infrastructure de Cap Sud (salle de spectacle)
- ACM/ALSH au sein du Parc des Prés-Mignons

Les problématiques, les publics cibles

- Offre insuffisante de transport en commun / enclavement du quartier
- Manque de mixité sociale
- Manque de propositions d'activités sportives et de loisirs (faible vie associative)
- Manque d'espace dynamique comme lieu de rencontres (bistrot, salle conviviale, marchés...)
- Îlot de pauvreté sur Bellejouanne
- Vétusté des écoles
- Manque de surface à CAP Sud
- Alcoolisme

4.5.3 Synthèse - Partenaires

Changements qui sont intervenus dans le quartier depuis 4/5 ans.

- Bellejouanne n'est plus un Quartier de Réussite éducative (classement politique de la ville), alors même que la population du quartier n'a que peu évoluée.
- Rénovation Urbaine, rénovation du City stade
- Construction de la cité « *Pierre Loti* »
- Bellejouanne est plus « *sécurisé* »
- La réputation du quartier s'est améliorée.
- Un développement des commerces sur l'avenue de la Libération/8 mai et sur la Pointe à Miteau.

Les faiblesses du quartier

- Difficulté à la mobilité "Bus": quartier enclavé Bellejouanne/Pierre Loti/Vieux Noyer
- Disparition de commerces sur le cœur de quartier : marché, boulangerie etc.
- Connotations liées au nom du quartier
- Pas de liens entre les différents secteurs de Poitiers Sud (Chilvert, Bellejouanne, Pointe à Miteau)
- Faible tissu associatif
- Économie souterraine
- Bellejouanne n'est plus quartier Prioritaire (le Programme de Réussite Éducative toujours présent mais sans moyen : quartier de veille)
- Du point de vue du niveau social, quartier très clivé entre les différents sous quartiers :

Les forces du quartier

- Proximité à la nature autant pour Chilvert que pour Bellejouanne
- Beaucoup de bus Avenue de Libération/8 mai
- Maison de quartier CAP Sud (implication des habitants dans les projets)
- Situation géographique de CAP Sud qui facilite l'accès de tous
- Calme
- Population hétérogène qui facilite la vie du quartier
- Rénovation Urbaine (implication des habitants dans l'entretien des espaces par Inersud et chantier éducatif)
- Maillage du partenariat

Les enjeux pour le quartier pour les 4 prochaines années

- Développer l'attractivité du quartier
- Commerces de proximité
- Associations qui s'installeraient sur le territoire
- Favoriser les rencontres pour travailler sur les représentations des habitants entre les différents secteurs : Bellejouanne, Chilvert, Prés-Mignons, Pointe à Miteau
- Développer le lien entre élus et habitants
- « *Penser le vieillissement de la population* » : Construire des actions et des services en direction des personnes âgées
- Renforcer le partenariat CAP Sud/Équipe de Prévention/Éducation Nationale notamment pour les jeunes les plus fragiles
- Rénover et/ou agrandir la maison de quartier

4.5.4-Trois constat forts

Une précarisation importante d'une partie de la population.

La crise COVID a un effet fort sur la population de Bellejouanne:

La crise COVID a un effet fort sur la population de Bellejouanne:

Sur les 800 habitants de Bellejouanne, 300 sont clients de l'Épicerie solidaire. Ces familles ne disposent que d'un revenu d'au maximum 5€/jour/personne.

Depuis le début de l'année le nombre de familles clientes augmente de 30 %.

Lors de la mise en place du Porte A Porte pour L'emploi(PAPE) en février 2021, l'équipe de Poitiers sud, composée de bénévoles et salariés de Cap Sud, a frappé aux portes de tous les habitants de l'IRIS de Bellejouanne (778), 442 d'entre elles se sont ouvertes. 74 Personnes Privées d'Emploi depuis plus d'un an se sont portées volontaires pour participer à la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

63% des enfants inscrits sur l'école élémentaire Marcel Pagnol sont issus d'une famille dont le QF < 660 €, cette proportion n'est plus que de 26 % sur l'école

élémentaire Ernest Pérochon.

25 % de la population de Poitiers sud vit seul. Ces chiffres intègrent la population des deux lieux de résidence spécifique que sont le Foyer Marie Noëlle pour personnes âgées et le Foyer Soleil Bleu pour travailleurs handicapés.

En 2020, CAPSud a ouvert un service d'accompagnement administratif individualisé. Il a accueilli en 6 mois plus de 70 habitants de Bellejouanne qui y ont effectués 287 démarches administratives dématérialisées (CAF, Pôle Emploi, Préfecture, etc.).

L'auberge de jeunesse de Bellejouanne est devenue un lieu d'hébergement d'urgence. Sur l'hiver 2020/2021, plus de 24 jeunes mineurs non accompagnés, pris en charge par l'ASE y résident. À ce groupe s'ajoutent 72 personnes hébergées par la Croix Rouge : iniquement des familles avec enfants dont 7 sont scolarisés sur l'École Marcel Pagnol.

On note une précarité sociale importante en hausse du fait du COVID et de la fermeture des lieux d'accueils ouverts au public. Il apparait que l'ensemble de ces faits impactent fortement les questions de travail, d'éducation, de formation, d'alimentation, de santé, d'addiction, d'accès aux loisirs, de lien social et d'isolement, d'accueil du public migrant. Ce sont des

axes de travail important pour CAP Sud. Autant de champs sur lesquels CAP Sud intervient.

Un besoin de Vivre ensemble/de mixité

La configuration structurelle du quartier liée à l'habitat (collectif sur Bellejouanne, individuel sur les Prés-Mignons et Chilvert) entraîne une diversité dans son peuplement :

- 10% des habitants questionnés considèrent que cette situation est une richesse pour le quartier
- Un fort "turn over" dans la population du secteur Prés-Mignons. La population vieillissante quitte ce quartier



et est progressivement remplacée par une population de jeunes couples, aisés, avec enfants.

• 15% des habitants ont envie de créer un lieu de rencontre/ échanges, dans la convivialité

• Des écoles avec une population fortement marquée sociologiquement (63% des enfants de l'école Pagnol sont issus de familles avec un QF < 660€, pour 23% des familles sur Pérochon).

• Un sentiment d'insécurité et un niveau d'incivilité qui augmente.

• 45% des personnes interrogées soulèvent cette question,

• Renforcement du sentiment d'insécurité lié aux deux confinements (Cf : CLSPD de mai 2021).

➔ L'espace public devient « *un lieu dangereux* »

➔ La peur de « *l'autre* » est renforcée par la présence de groupes d'hommes alcoolisés

• Des incivilités et des faits divers en augmentation (feux de poubelles, détérioration de locaux collectifs)

• La faiblesse du tissu associatif,

• Faible présence d'associations sportives malgré les infrastructures (gymnase, piscine),

• Pas d'association d'habitants,

• L'association des Parents d'élèves M. Pagnol fragilisée par le nombre de parents impliqués,

• 10% des habitants montrent une envie de s'investir

Améliorer son cadre de vie/ses conditions de vie

Les conclusions de l'enquête montrent clairement les changements attendus par la population :

• Rénovation de certains équipements du quartier (écoles, établissements sportifs, et culturels),

• Désenclavement de Bellejouanne : mobilité et développement de la vie associative,

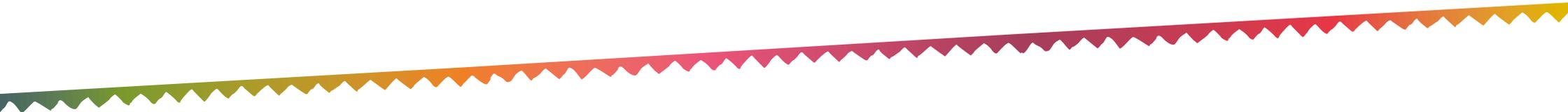
• Maintien des richesses existantes : espaces verts, développement et soutien aux petits commerces,

• Se sentir en sécurité en agissant sur l'alcoolisme, la drogue, les incivilités.

Si les habitants ont des envies de changements, ils n'émettent pas, pour autant, une envie d'intervention sur les problématiques soulevées.

Les partenaires et CAP Sud posent eux la question de la participation citoyenne et du pouvoir d'agir.





5-

Projet d'animation collective

5.1-Chemins de changement « *Lutte contre la précarité* »

À partir de l'évaluation et du portrait de territoire, nous avons imaginé " *la photo* " du quartier pour les 5 prochaines années. Nous l'appelons notre " *vision partagée* " et c'est vers elle que convergent nos chemins de changement.

..... Cette photo est : la vision partagée

“ Les habitants se mobilisent et s'activent pour l'animation de leur quartier et sont solidaires des plus fragiles.

Chacun a la même possibilité de s'épanouir, de réussir.

Le quartier est ouvert (tout vert), pratique (bus, mobilité, etc.) accueillant, inclusif et beau : un quartier où il fait bon vivre.

CAP Sud travaille au plus près des habitants, pour que ceux-ci construisent leurs projets collectifs,

“
quelle que soient l'ampleur de ceux-ci.”

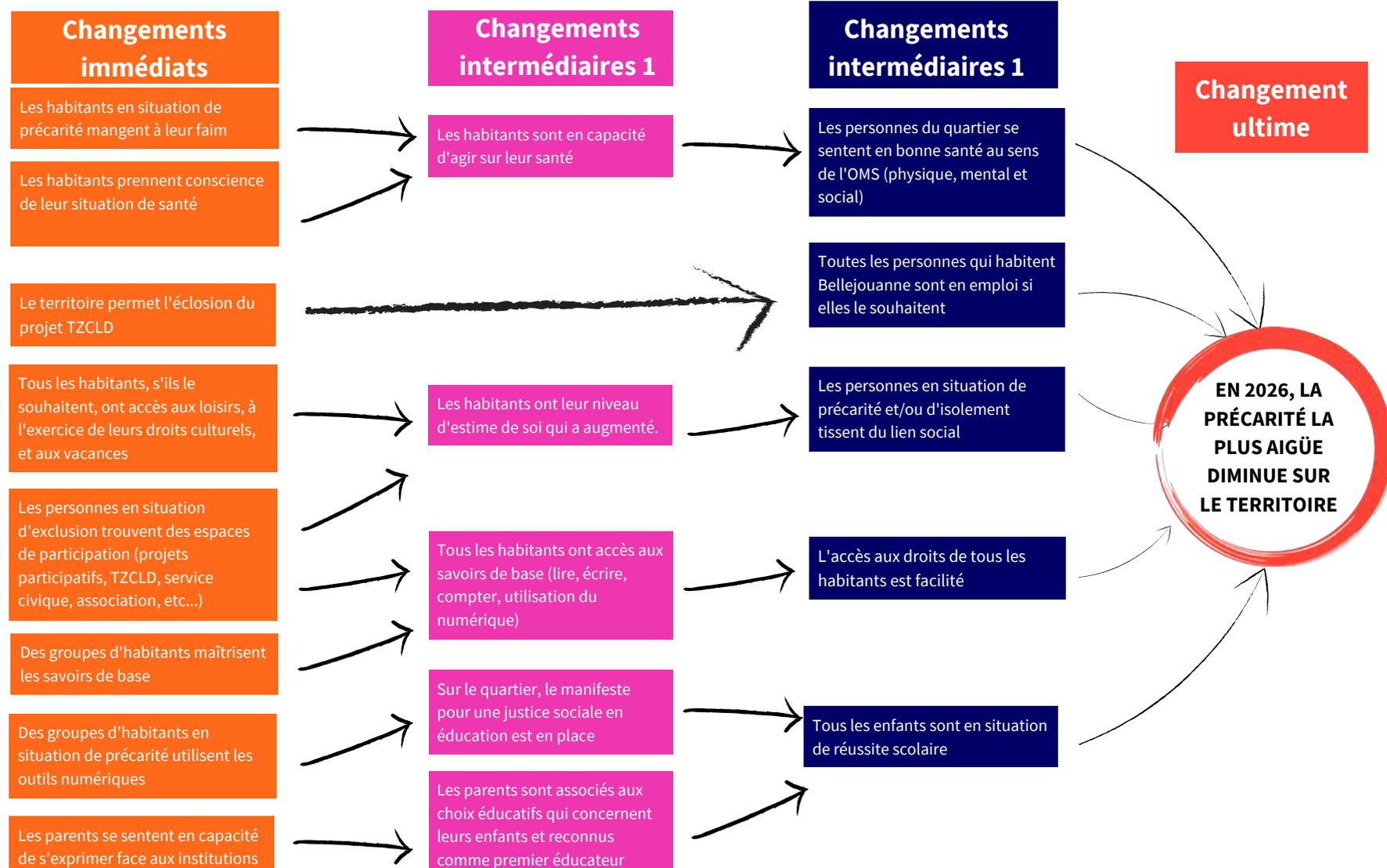
4-2-Les chemins de changement

Il s'agit de décrire les étapes du chemin que nous souhaitons voir prendre par le quartier pour atteindre notre « *vision partagée* ». Ces chemins sont construits en changements immédiats (à très court termes), puis en changements intermédiaires (à moyen terme) et enfin en changements ultimes .

Pour produire ces changements, qui sont les impacts souhaités, nous mettrons en œuvre des actions. Celles -ci seront décrites par chemin de changement.

Il s'agit de décrire des impacts, dont nous ne sommes pas les seuls contributeurs.

CHEMIN DE CHANGEMENT : LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ



| Alimentation et santé | | | |
|--|---|--|---|
| Actions : Comment CAP Sud va contribuer à ce changement | Changement 1 | | Indicateurs (éléments de preuve, nous permettant de vérifier que notre action a contribué au changement visé) |
| <p>Chantier de remobilisation : les volontaires perçoivent pendant leur mission une indemnité de service civique. Au regard de la fragilité de leur situation économique, CAP Sud leur fournit une carte leur donnant accès à l'épicerie solidaire.</p> <p>L'épicerie solidaire : Elle permet à un public en fragilité économique de réaliser ses courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en proposant des denrées majoritairement issues de la ramasse de la Banque alimentaire. Les prix oscillent entre 5 % à 20 % de leur valeur marchande. L'épicerie propose une offre alimentaire/bien être/hygiène de la maison qui permet l'accès à des produits frais, à des fruits et légumes et des produits de parapharmacie de qualité. Les clients bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par un travailleur social qui définit la période d'accès.</p> | Les habitants en situation de précarité mangent à leur faim | Les habitants en situation de précarité prennent conscience de leur situation de santé | <p>Questionnaire auprès des clients de l'épicerie : consommation de fruits et légumes, contribution santé, rapport au fait de manger à sa faim</p> <p>Questionnaire : pensez-vous trouver à l'épicerie à chaque fois un panier complet</p> |
| Changement 2 | | | |
| <p>Chantier de remobilisation : des actions santé sont mises en place (atelier de rencontre au CSAPA pour échanger sur les addictions ; réalisation d'un bilan de santé) orientation vers des acteurs de santé en suivi individuel selon les problématiques</p> <p>Le Club : Un atelier cuisine, qui allie plaisir de manger et nutrition, une sensibilisation pour les adhérents du club au "bien manger pour bien vieillir". C'est aussi une manière de lutter contre l'isolement des seniors.</p> | Les habitants sont en capacité d'agir sur leur santé | | Mesure du niveau de connaissance de comment les habitants peuvent agir sur leur santé (hygiène, alimentation, bien être), Connaissez-vous deux éléments importants pour votre santé ? |
| Changement 3 | | | |
| | Les habitants du quartier se sentent en bonne santé au sens de l'OMS (physique, mental et social) | | 100 % des usagers des actions de CAP Sud perçoivent une amélioration de leur état général de santé. Perception des usagers de leur état de santé générale en entrée et en sortie des actions CAP Sud (échelle de 0 à 10) Méthode : questionnaire usagers |
| CHANGEMENT ULTIME RECHERCHÉ : EN 2026 LA PRÉCARITÉ LA PLUS AIGÜE DIMINUE SUR LE TERRITOIRE | | | |

| Lutte contre l'isolement | | |
|--|---|---|
| Actions : Comment CAP Sud va contribuer à ce changement | Changement 1 | Indicateurs (Elements de preuve, à quoi verrons nous que notre action a contribué au changement visé) |
| <p>Développement du bénévolat et de l'action collective : CAP Sud multiplie les actions bénévoles et collectives en interne et avec différents partenaires (séjour de Bénévolat au "festival de Brioux", TZCLD, Accol'âge, Épicerie Sociale, spectacle participatif, le groupe "shining"....)</p> <p>Aide aux financements : Mise en place d'aide aux financements pour l'accès aux différents ACM (Conseil Général-aide CAP Sud-Aide association table ronde) pour permettre aux familles qui ont très peu de ressources de pouvoir offrir des temps de loisirs à leur(s) enfant(s).</p> <p>Politique tarifaire : est mis en place une politique tarifaire adaptée pour donner la possibilité à chaque adhérent d'avoir accès aux différents activités de CAP Sud (ACM/Pratique amateur)</p> <p>Séjours en famille : Location à prix réduits matériel camping : en direction des habitants (tentes/tables/chaises/glacières/camping gaz) dans le but de rendre possible leur départ en vacances.</p> <p>La carte spectaculaire : Faciliter l'accès aux spectacles proposés, s'autoriser à sortir seul ou accompagné (carte de 7 entrées pour 25 €)</p> | <p>Tous les habitants, s'ils le souhaitent, ont accès aux loisirs, à la culture et aux vacances</p> | <p>Les personnes en situation d'exclusion, trouvent des espaces de participation (projets participatifs, service civique, TZCLD, Association, etc)</p> <p>Nombre d'enfants/jeunes inscrits sur les séjours vacances pour tous Effectif de bénévoles sur les différentes actions en pertinence avec les besoins de chaque projet Nombre d'adhérents selon les QF dans les différents accueils/pratiques amateurs Nombre d'adhérents ayant bénéficié d'aides financières Nombre de départ selon les QF, Nombre de familles différentes Enquête auprès des détenteurs de la carte spectaculaire, type d'usage (seul, inviter des personnes), et sur son intérêt.</p> |
| Changement 2 | | |
| <p>L'épicerie : Elle met l'accent sur des produits d'hygiène, diversifiés et de qualité, ils amènent de la valorisation, augmentent le bien-être et l'estime d'eux-mêmes chez les clients. L'épicerie lutte contre la précarité alimentaire, féminine, des tout petits, et celle de l'hygiène.</p> <p>Les Sorties en groupes : Offrir des opportunités de sorties, culturelles, sportives, gastronomiques... (en famille ou en groupe).</p> <p>Grain's de loisirs : Ateliers d'auto financement permettant aux familles de financer l'accès aux loisirs de toute leur famille</p> <p>Le Bénévolat/l'Engagement volontaire : La participation des bénévoles/des volontaires aux différentes manifestations, projets de CAP Sud, permet le sentiment d'appartenance au groupe et la valorisation individuelle (jeudis sous le arbres, fête de quartier, apéro du 9, shining, Lent Vol, TZCLD, chantier de remobilisation...)</p> | <p>Les habitants en situation précaire ont augmenté leur estime de soi</p> | <p>Enquête : Depuis que vous fréquentez CAP Sud (épicerie, bénévolat, sorties en groupe...)? Quels changements sur vous avez-vous observé ? Qu'est ce que ça vous a apporté ?</p> <p>Observations de professionnels (signaux sur une meilleur estime de soi)</p> |
| CHANGEMENT 3 | | |
| | <p>Les personnes en situation de précarité et/ou d'isolement tissent du lien social</p> | <p>Témoignages d'habitants sur leur appartenance à un groupe et la création de lien à l'extérieur de CAP Sud</p> |
| CHANGEMENT ULTIME RECHERCHÉ : EN 2026 LA PRÉCARITÉ LA PLUS AIGÜE DIMINUE SUR LE TERRITOIRE | | |

| Accès aux droits | | | | |
|---|---|--|---|--|
| Actions : Comment CAP Sud va contribuer à ce changement | Changement 1 | | Indicateurs (Elements de preuve, à quoi verrons nous que notre action a contribué au changement visé) | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Chantier remobilisation (orientation partenaire). La prise en compte des problématiques individuelles permet d'orienter vers les acteurs socio-professionnels compétents • Mise à disposition des locaux pour l'ALSIV et Education WORD • Atelier informatique Accol'Âge • Permanence des travailleurs sociaux du département à CAP Sud • Permanence d'écrivain public à CAP Sud • Permanence du Bus « France Service » du pôle Mobilité86 du CSC La Blaiserie 1 jour par semaine sur Bellejouanne | Des groupes d'habitants maîtrisent les savoirs de base | Des groupes d'habitants en situation de précarité utilisent les outils numériques | Avis des partenaires sur l'évolution de la demande |
| | | Changement 2 | | Indicateurs |
| | | Tous les habitants ont accès aux savoir de base (lire, écrire, compter, numérique) | | Questionnaire aux habitants |
| Changement 3 | | Indicateurs | | |
| L'accès aux droits de tous les habitants est facilité | | | | |
| Changement ultime recherché : En 2026 la précarité la plus aigüe diminue sur le territoire | | | | |

| Réussite éducative | | | |
|--|--|---|--|
| Actions : Comment CAP Sud va contribuer à ce changement | Changement 1 | Indicateurs (Elements de preuve, à quoi verrons nous que notre action a contribué au changement visé) | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'une fonction accueil sur les Accueils Collectifs de Mineurs • Les animateurs sont formés à l'accueil des parents • Les animateurs échangent quotidiennement avec les parents • Entretien du lien avec les APE • Intégrer des parents à l'organisation de projets relatifs à la scolarité de leurs enfants (ex : semaine de la parentalité) • Accompagnement individuel de parents, accompagnement pour les années de transitions scolaires, entretien de partenariats étroits avec les institutions de l'éducation nationale • Initier des projets communs parents/écoles, collèges et lycées • Mise en place d'espaces de rencontres et d'échanges entre des parents et l'École CLAS • Associer les parents au CLAS • Rencontres individuelles avec chaque parent des enfants du CLAS • Projets communs avec des parents (participation à des ateliers, sorties, évènements) • Initier une rencontre parents/école/CAP Sud pour croiser les attentes de chacun • Associer l'école au CLAS, rencontres régulières avec les enfants • Identification des enfants avec les enseignants, intervention du collège à CAP Sud (Pronote) • Actions auprès des enfants et des jeunes • Élargir les centres d'intérêts de l'enfant, valoriser ses acquis, promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté, permettre à l'enfant d'acquérir une méthodologie spécifique pour réussir et s'épanouir au niveau scolaire, favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité • Apporter un soutien et construire une relation de confiance | Les parents se sentent en capacité de s'exprimer face aux institutions | <p>Expression des parents (questionnaire aux parents)</p> <p>Expression de l'École (questionnaire)</p> | |
| | Changement 2 | | <ul style="list-style-type: none"> • Présence des parents sur les instances de décisions : conseils d'École, rencontres CLAS (registres de présences) • Les animateurs connaissent les parents et sont en capacité d'échanger avec eux (questionnaire croisé animateurs/parents) • Existence de projets communs École/parents (questionnaire aux parents et à l'École) • Cahier des charges 1001 Territoires |
| | Les parents sont associés aux choix éducatifs qui concernent leurs enfants et reconnus comme premiers éducateurs | Sur le quartier, le manifeste pour une justice sociale en éducation est en place | |
| Changement 3 | | <p>Diminution du nombre d'enfants en situation d'échec scolaire, particulièrement sur les années de transitions (recensement auprès des établissements scolaires, des enfants et des parents)</p> <p>Les enfants et les parents du CLAS expriment une amélioration de leur situation scolaire (entretiens individuels en fin d'année)</p> | |
| Tous les enfants sont en situation de réussir scolairement | | | |
| Changement ultime recherché : En 2026 la précarité la plus aiguë diminue sur le territoire | | | |

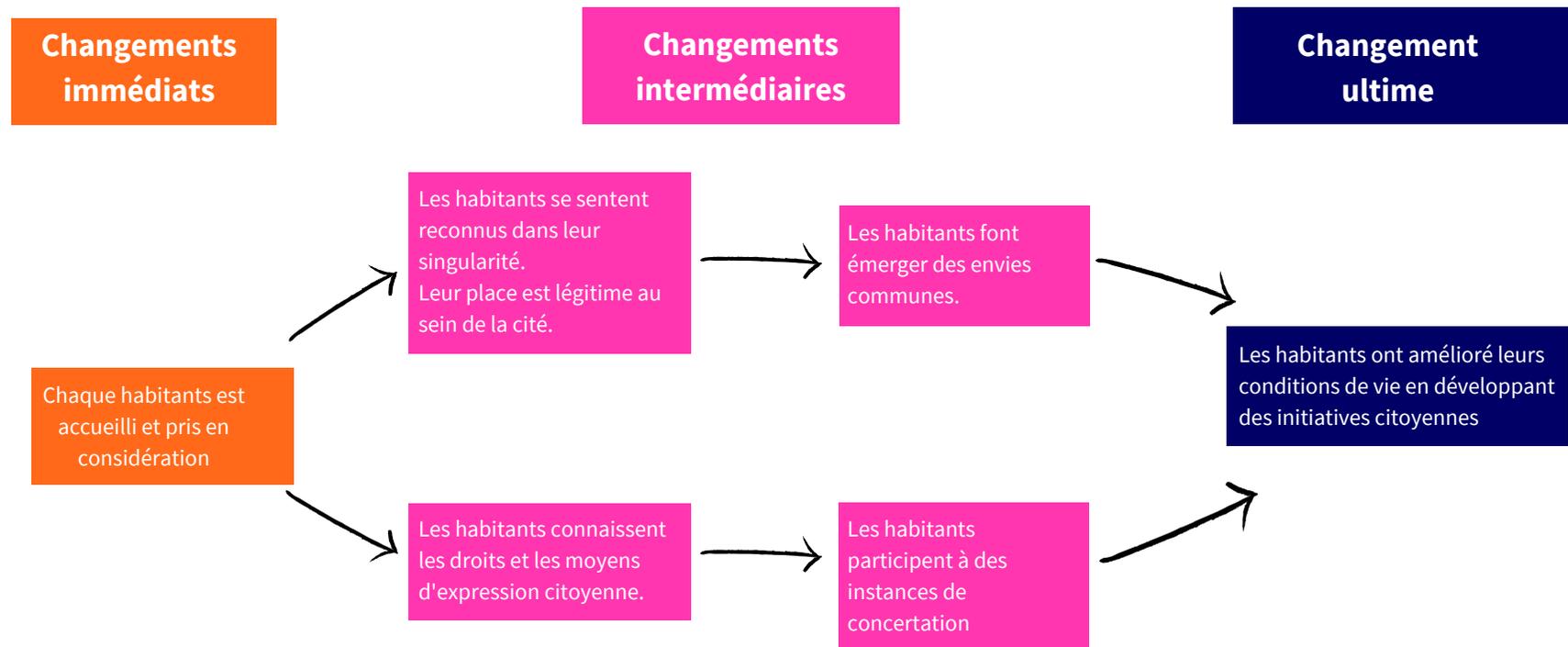
Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Éléments de contexte : TZCLD est un projet qui vise à proposer à toute personne qui réside sur un territoire précis (Ici l'IRIS de Bellejouanne) un emploi en CDI. CAP Sud est l'une des 6 associations porteuses de ce projet. Une Entreprise à But d'Emploi (EBE) sera créée en 2022 pour créer les emplois et fournir les activités aux personnes du territoire privées d'emploi. À compter du 01/01/2022 le rôle de CAP sud dans ce projet se déroulera sur deux axes : L'un sera Politique : CAP Sud est Membre du Comité local Pour L'emploi et à ce titre, nous veillerons à ce que les fondamentaux du projet soient en œuvre : offre d'emploi à toutes personnes, sans aucune discrimination, ni compétences requises, des activités non concurrentielles, des emplois utiles nouveaux pour le territoire. L'autre opérationnel : mobilisation des habitants (Privé d'emploi ou pas)

| ACTIONS | Changement 1 | Indicateurs |
|---|---|--|
| Veille sur l'iris Bellejouanne : (Porte à porte, diffusion documentation via plaquette et internet, enquête) - Mobilisation des PPE - Mobilisation des bénévoles - Prêt de salles à l'EBE pour réunions publiques/groupes de PPE | Les habitants sont informés des possibilités d'agir pour l'emploi sur l'iris Bellejouanne | Méthode : Outil de suivi des portes à portes, questionnaire/sondage sur le niveau de renseignement sur l'emploi. Nombre de Porte à porte organisé, nombre de portes toquées, nombre de portes ouvertes, nombre de personnes qui se sont inscrites dans la démarche TZCLD. Nombre de bénévoles (PPE et habitants) inscrits dans la démarche. Sondage auprès d'un Nombre représentatif d'habitants |
| ACTIONS | Changement 1 | Indicateurs |
| - Les habitants s'engagent dans la conduite du projet par le repérage des personnes privées d'emploi. - Les habitants (bénévoles) s'engagent pour la recherche des besoins/travaux utiles pour le territoire de Poitiers Sud (exemple : compostage, aide aux courses,...). - Participation au Comité Local pour L'emploi. - Diffusion sur le territoire de l'offre de service de l'EBE | Les habitants se mobilisent et agissent en faveur de l'emploi sur le territoire de Bellejouanne | Nombre de participations aux différentes instances et notamment au CLE. Nombre de personnes investies dans les actions de mobilisation Nombre d'habitants informés dans les actions de porte à porte Nombre de réunions organisées avec des habitants pour relever les travaux utiles |
| ACTIONS | Changement 1 | Indicateurs |
| TZCLD : Une EBE fournit de l'emploi à toute personne privée d'emploi depuis plus d'un an qui habite l'IRIS de Bellejouanne et qui en fait la demande. | Toutes les personnes qui habitent Bellejouanne sont en emploi, si elles le souhaitent. | Statistique du nombre de personnes embauchées, du rapport entre demande d'emploi et création de poste |

Changement ultime recherché : En 2026 la précarité la plus aiguë diminue sur le territoire

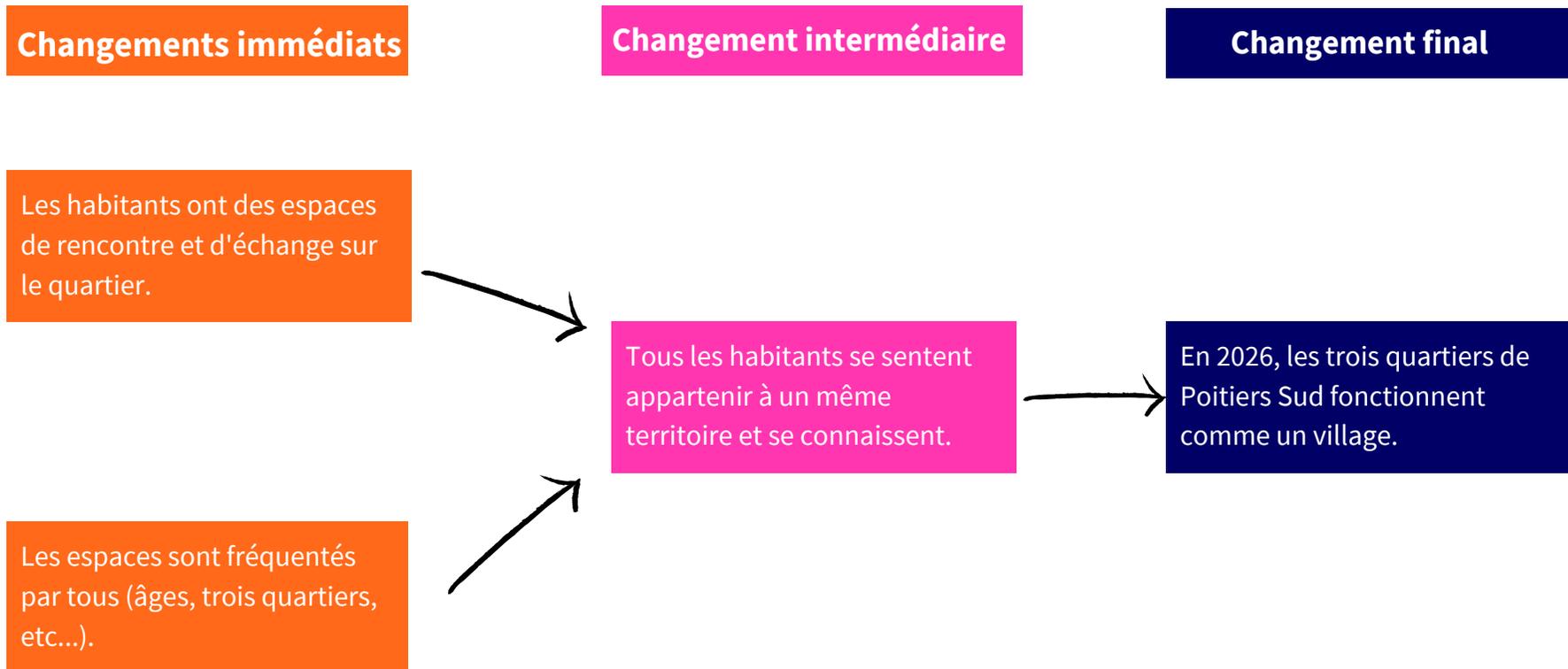
Chemin de changement : Amélioration des conditions de vie



| Amélioration des conditions de vie | | | |
|--|---|---|---|
| ACTIONS | Changement 1 | | Indicateurs |
| <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de CAP Sud (réaménagement) • L'accueil de CAP Sud est chaleureux et convivial, l'équipe de bénévoles et de professionnels veille à accueillir dans cet espace chaque personne, en étant à l'écoute, en informant et en orientant. Ce lieu est central, il se doit d'être agréable et fonctionnel. • Accueil des nouveaux arrivants dans le quartier • Les animateurs sont en relation avec les différents acteurs du quartier (pour permettre d'accueillir et orienter les nouveaux arrivants en fonction de leurs demandes. • Maraudes/Animations de rue lors des temps hors les murs, les animateurs sont sensibilisés à prendre en compte les besoins de chaque habitant. • Accompagnement des parents pour l'inscription sur les différents accueils. Chaque parent est connu et reconnu en tant que parent de ... (Connaissance de chaque famille.) • Au quotidien les animateurs accompagnent et écoutent chaque enfant/jeune. Chaque animateur a une attention spécifique sur chaque temps d'accueil parents • Se préparer au développement du pouvoir d'agir (DPA) • Formation conseil | Chaque habitant est accueilli et pris en considération | | Enquête de satisfaction auprès des usagers de CAP Sud |
| ACTION | Changement 2 | | Indicateurs |
| <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la prise de responsabilité bénévole. • Accompagnement de collectifs d'habitants (ex : transport en commun/logement/solidarité) • Accompagnement du Conseil d'administration (accueil/parrainage des nouveaux, implication dans le renouvellement du projet social...) • Accompagnement de l'enfant et du jeune à être co-pilote de son accueil de loisirs (ALSH émancipateur) • Permettre aux enfants et aux jeunes d'être scénaristes et acteurs de leurs choix. Les ACM sont des lieux d'expression. Ainsi l'enfant développe sa capacité à penser et son esprit critique en se formant sa propre opinion sur son environnement. | Les habitants se sentent reconnus dans leur singularité et leur place est légitime au sein de la cité | Les habitants connaissent les droits et les moyens d'expression citoyenne | Expression des usagers sur le sentiment de reconnaissance Nombre de bénévoles et les missions qui leur sont confiées |

| Amélioration des conditions de vie (La suite) | | | |
|---|--|---|--|
| ACTION | Changement 3 | | Indicateurs |
| <ul style="list-style-type: none"> •Accompagnement de collectifs d'habitants (ex: transport en commun/logement/solidarité) • Accompagnement du Conseil d'administration (accueil/parrainage des nouveaux, implication dans le renouvellement du projet social...) •Accompagnement de l'enfant et du jeune à être co-pilote de son accueil de loisirs (ALSH émancipateur) | Les habitants font émerger des envies communes | Les habitants connaissent les droits et les moyens d'expression citoyenne | Combien de collectifs ont émergé et sont accompagnés par CAP Sud |
| ACTION | Changement 4 | | Indicateurs |
| | Des habitants ont accès et participent à des instances de concertation | | |
| Changement ultime recherché : Les habitants ont amélioré leurs conditions de vie en développant des initiatives citoyennes | | | |

Chemin de changement mixité et vivre ensemble



Mixité et Vivre Ensemble

| ACTION | Changement 1 | | Indicateurs |
|---|---|--|---|
| <p>CAP Sud veille à faire se croiser ses publics (exp : les jeunes du chantier au service et aux coté des bénévoles de l'épicerie.)</p> <p>Les accueils de loisirs et périscolaire : L'accueil de tous permet la mixité et le croisement des familles sur les différents accueils de loisirs. Création de temps spécifiques parents-enfants : moments conviviaux permettant le partage et la rencontre. L'ouverture du bar : sur des moments précis, dans un quartier sans lieu de convivialité propre, permet aux habitants de se rencontrer et d'échanger Pratiques amateurs : La proposition d'activités en proximité des habitants permet à tous (Prix en fonction du QF) de se rencontrer pour pratiquer une activité ensemble Pôle Accol'Âge : Il s'adresse aux habitants proches de la retraite/à la retraite, qui veulent continuer à vivre une vie active par le faire ensemble, en participant à différents ateliers. C'est leur proposer d'agir au sein d'un groupe, de rencontrer et d'échanger avec d'autres habitants.</p> | <p>Les habitants ont des espaces d'échanges et de rencontres sur le quartier</p> | <p>Les espaces sont fréquentés par tous (âges, 3 quartiers, ...)</p> | <p>Méthode: Questionnaire auprès de la population (une fois par an) Mesure de : - La pratique d'échange et de rencontre. - De quel niveau de connaissance ont les habitants des espaces créés</p> |
| <p>Animation hors les murs : - Ça bouge en bas de chez vous : L'objectif est d'investir l'espace public en été et de le transformer en espace de vie. Création d'espaces de rencontre dans la rue avec et pour les habitants, directement au sein de leur quartier. Pour créer du lien avec eux et entre eux. - Création d'espaces décentralisés (rue Édith Piaf) de rencontre, de partage de savoirs avec et pour les habitants dans le but de garder/créer un lien avec eux et entre eux. Les ateliers de préparation pour des événements de quartier type fête de quartier, fête des lumières, ... (périscolaire, accueil de loisirs, habitants)</p> <p>Animations Culturelles : Proposition de spectacles d'esthétique artistique avec un large spectre qui amène les habitants à se croiser ; création d'une offre tarifaire facilitant l'accès aux spectacles (La spectaculaire)</p> <p>Les ateliers parents/enfants : sur le temps périscolaire, les soirées veilles de vacances. Création de temps spécifiques parents-enfants avec des moments conviviaux permettant le partage et la rencontre</p> <p>Évènements de quartier : Fêtes de quartier, événements festifs hors les murs, spectacles de plein air vecteur de sens, de mixité et fête partagée. EVPS, festival hors les murs, qui valorise le tissu associatif du quartier, les différents lieux verts et ses habitants ; vecteur de mixité quartier/hors quartier</p> | <h3>Changement 2</h3> | | <h3>Indicateurs</h3> |
| | <p>Tous les habitants se sentent appartenir à un même territoire et ont créé des liens dans le quartier</p> | <p>Questionnaire à la population une fois par an : - À quel territoire appartenez-vous ? - Avez-vous créé des liens avec d'autres habitants durant cette année ?</p> | |
| <p>Changement ultime : Rechercher les habitants des 3 quartiers de Poitiers sud vivent ensemble dans un quartier accueillant et animé</p> | | | |



6-

Projet d'animation collective famille

2- Projet Animation Collective Famille

Le Projet Animation Collective Famille est porté par la coordinatrice du pôle Éducatif. Ce pôle regroupe les animateurs et projets en direction des publics Enfance/Jeunesse/Famille.

La coordination générale du projet est assurée par la référente « famille », elle assure une cohérence et une transversalité de l'action. En effet ce champ « famille » n'est pas réservé à une seule professionnelle, mais permet à tous les animateurs du Pôle d'y contribuer.

Cette vision d'un projet transverse est d'amener les animateurs à dépasser leur « regard » sur l'enfant et le jeune, en le portant sur sa famille et sur la situation familiale qu'il accompagne.

Nous considérons les parents comme premier éducateur de leur(s) enfant(s) possédant « des savoirs ». Il s'agit alors de les soutenir dans leur fonction parentale pour qu'ils se sentent légitime, qu'ils puissent revendiquer une

place pour chacun et non celle qui leur est assignée par leur parcours, leur situation administrative, sociale et financière.

Le projet se décline en deux axes :

Axe 1 : autour des loisirs en famille/pour les familles autour de sorties à la journée,

de séjours de 2 à 5 nuits, de préparation aux séjours autonomes, de repas partagés, de sorties aux spectacles. En effet, c'est la bonne connaissance du public qui permet d'assurer la réussite de nos actions. Ces temps de loisirs en familles permettent aux animateurs de découvrir les enfants et les jeunes dans un autre contexte, de rencontrer autrement les parents et ainsi créer un lien entre eux plus fort. L'ensemble des parents d'enfants inscrits dans différents accueils est concerné par les actions "familles".

Axe 2 : autour des questions de parentalité. Soutenir les parents dans leur fonction de premier éducateur, faire reconnaître par tous cette place, faciliter l'inscription des parents les plus éloignés dans les instances qui les concernent au premier.

Enfin la finalité de notre projet est de permettre la mise en place d'un vivre ensemble dans la mixité, où la place et la parole de chacun est respectée.

Pour réaliser nos actions et atteindre les objectifs fixés, nous avons tissé des partenariats avec les autres acteurs éducatifs du quartier. En animant la Coordination Éducative Territoriale, nous mettons en relation les différentes structures, associations du quartier et l'Éducation nationale. La signature en octobre 2020 par le Conseil d'Administration de CAP Sud de la charte « Pour une justice Sociale en Éducation » nous nous positionne clairement aux côtés des parents, loin d'une forme de médiation, pour accompagner les parents, et notamment les plus éloignés des centres de décisions qui les concernent.



Dans une perspective de fusion des écoles en 2024/2026, nous allons orienter notre action vers le développement de la mixité et du vivre ensemble entre les deux écoles : soirées veilles de vacances + ateliers parents/enfants sur les périscolaires et l'accueil de loisirs

Axe 1 : ACCÈS AUX LOISIRS EN FAMILLE ET POUR LES FAMILLES

| Actions | Moyens affectés | Rythme |
|--|--|---|
| <p>Organisation de temps de loisirs pour les familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séjours en famille • Sorties en famille • Ateliers en famille • Inscription dans le dispositif « <i>vacances pour tous</i> » • Animations « <i>hors les murs</i> » <p>Une politique tarifaire facilitatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tarification des services adaptée au QF et au taux d'effort (accueil de loisirs, sorties, séjours, ateliers etc) • Recherche et mobilisation d'aides financières pour les familles (conseil Général, ordre de Malte etc.) • Grain's de loisirs (échange entre temps de bénévolat et temps de loisirs) <p>Une programmation culturelle adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les jeudis sous les arbres • Festival Écoutez Voir • Accueil PdGd | <p>Coordination par la référente famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une animatrice pour les sorties et séjours • 6 animateurs pour les animations hors les murs <p>Commission ad hoc du CA Accueil de CAP Sud</p> <p>1 animatrice</p> <p>L'animatrice en charge des spectacles + 1 animateur du Pôle éducatif</p> | <p>3 à 4 séjours de 2 à 4 nuitées</p> <p>Sorties à chaque vacance scolaires et en week end</p> <p>Animateurs en juillet et août de 17 à 22h</p> <p>10 à 20 sollicitations par an</p> <p>Spectacles en plein air, les jeudis soir de juillet et août</p> |

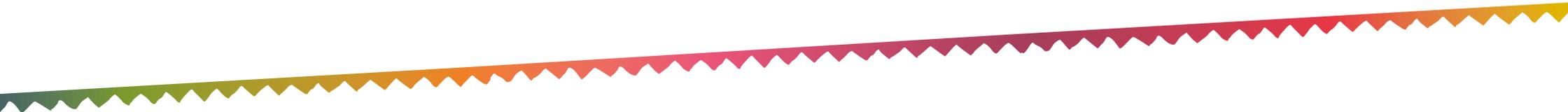
Axe 2 : PARENTALITÉ, ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

| Actions | Moyens affectés | Rythme |
|---|--|--|
| <p>À destination des personnes les plus éloignées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1001 territoires « Pour une justice en éducation » • CLAS <p>Espace de rencontre et d'échange entre parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Café des parents • Atelier parents/enfants <p>• Soirées parentales</p> <p>• Semaine de la parentalité</p> <p>Accompagnement de groupes de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur des questions liées à la scolarité • Sur des questions liées à l'éducation • Réseau parents/foot | <p>Toute l'équipe du pôle éducatif</p> <p>2 animateurs</p> <p>1 animatrice / Animateurs du pôle éducatif 1 psychologue</p> <p>1 animateur 1 animatrice 1 animateur</p> | <p>CLAS :Rencontres individuelles (au moins une fois par an pour chaque parent d'enfant inscrit sur un de nos accueils/ateliers Des réunions mensuelles</p> <p>Rencontre en début de cycle et tous les trimestres</p> <p>Deux fois par mois</p> <p>À chaque veille de vacances scolaire</p> <p>Une semaine d'animation Novembre</p> <p>Une fois par mois</p> |

**Description fiche mission coordinatrice du pôle éducatif
Référente Animation Collective Famille**

- Coordonne les activités du pôle éducatif famille, enfance, jeunesse dans le cadre du projet global de l'association, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs
- Mettre en œuvre les politiques enfance jeunesse famille sur le territoire. Cette direction compte les responsables enfance, jeunesse et l'équipe d'animation.
- Permettre une articulation des différents temps d'accueil des enfants, des jeunes et de leur famille.
- Sous l'autorité hiérarchique du Directeur, la Coordinatrice du pôle éducatif pilote et anime les missions sur le territoire en cohérence avec le schéma enfance jeunesse famille et les orientations fixées par le projet social de territoire.

| ACTIVITÉS | COMPÉTENCES GÉNÉRALISTES ET TRANSVERSALITÉ | COMPÉTENCES TECHNIQUES |
|--|---|--|
| <p>Animation de la politique enfance- jeunesse- famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et décliner les actions de la politique Enfance- Jeunesse – Famille • Animer le réseau partenarial • Piloter la politique d'accueil familial sur son territoire. • Contribuer à l'analyse de l'offre d'accueil et de service et son évolution. • Piloter et animer les politiques de prévention et de soutien à la parentalité. <p>Exercice de l'autorité administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir le respect des droits de l'enfant, des jeunes et de leur famille. • Veiller au respect de la réglementation et des procédures en vigueur • Contribuer à l'accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles. • Analyser, évaluer et proposer les évolutions dans l'activité du Pôle éducatif. • Organiser le fonctionnement des lieux de rencontre Parents- Enfants | <p>Gestion d'une équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir décider/objectiver les décisions • Connaître les problématiques et enjeux du territoire • Impulser et accompagner le changement. • Accompagner une équipe • Piloter, organiser et animer une équipe • Accompagner les professionnels de l'équipe dans leurs pratiques • Savoir mettre en œuvre des outils de pilotage opérationnels des activités <p>Compétences organisationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir travailler en transversalité • Définir des priorités et des échéances <p>Aptitudes personnelles et savoir être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être force de proposition <p>Aptitudes relationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer des situations tendues, difficiles, réguler des conflits • Être capable de représenter l'association | <p>Enfance jeunesse famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre législatif et institutionnel <p>Pilotage des ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les outils de gestion des ressources humaines • Besoins en recrutement et compétences, • Contribution à la gestion prévisionnelle de l'emploi, l'avancement de carrière et la professionnalisation des animateurs...) |



7- Projet accueil

L'accueil de CAP Sud traverse depuis 2019 de nombreux changements. Il a longtemps été intimement lié aux tâches de secrétariat et de fait, lié aux adhésions, aux inscriptions pour les enfants, pour les pratiques amateurs, les réservations de spectacles et toutes les tâches administratives qui gravitent autour de ces missions.

Le choix a été porté de redéfinir « l'Accueil » à CAP Sud pour être au plus près des demandes et des besoins des habitants. L'emplacement du bureau a été modifié. Il se trouve actuellement dans le hall. Cette disposition permet à la personne qui entre de se sentir accueillie et sa demande est prise en charge. Le hall a été pensé pour être le plus accueillant et chaleureux. Il est fait pour que chacun puisse y trouver sa place et s'y sentir bien.

À CAP Sud, l'accueil du public est un point primordial dans la prise en compte de l'individu et de sa demande. Il est donc confié à l'ensemble de l'équipe d'assurer un réel accueil aux personnes entrant dans CAP Sud. Un service d'accueil en continu (type secrétariat) est mis en place pour assurer un service administratif et la sécurité du public dans le bâtiment.

Le service accueil, un principe : CAP Sud est ouvert quand l'accueil est ouvert

3 salariés assurent la continuité du service « *Accueil* » : Le lundi : 13h30/21h30 et du Mardi au vendredi : 9h/12h et 13h30/21h30

- 2 salariés répondent aux besoins en journée d'accueil du public

- 1 salarié assure l'accueil du public en soirée et la sécurité du bâtiment.

L'accueil : une fonction transverse

Une attention particulière est portée aux plus fragiles en respectant la singularité de chacun .

La façon d'accueillir un habitant à l'intérieur de la maison de quartier est le reflet de l'attention que nous devons porter à chacun et notamment aux plus fragiles.

Lorsqu'un habitant franchit le pas de la maison de quartier, la fonction "accueil" est primordial pour qu'il se sente en confiance dans les locaux. Ces moments permettent la discussion sur les attentes des personnes, sur le quartier sur les services, sur un possible engagement bénévole... Ce sont des véritables moments d'échange entre chaque interlocuteur qui permet à tous de cerner les possibles.

Dès lors que nous effectuons ensemble des tâches administratives, une attention particulière est portée à ceux et celles pour qui la lecture et l'écriture du français est difficile, et à ceux pour qui la barrière financière semble être un frein aux inscriptions.

Nous effectuons également l'accueil de l'épicerie sociale. Cet accueil s'effectue dans la bienveillance afin que chaque client de l'épicerie se sente à sa place. Leur venue dans nos locaux nous permet également de faire connaissance avec chacun et de leur proposer des actions, des activités, des projets, des sorties mises en place par CAP Sud ou par des partenaires du quartier.

En permettant à tous de se rencontrer et d'échanger

Le quartier de Bellejouanne où est implanté CAP Sud ne dispose pas de lieu de regroupement pour que les habitants puissent se rencontrer. Les commerces présents sont peu nombreux et ceux en place ne sont pas des lieux de regroupement.

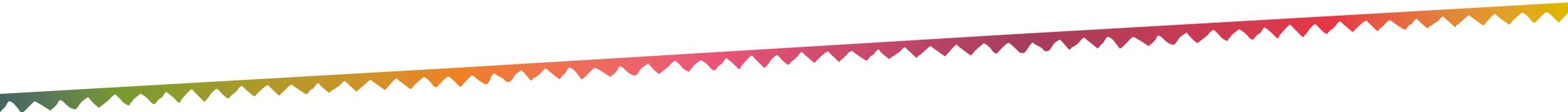
Communément nous avons souhaité que le hall de CAP Sud soit un espace d'échange et de rencontre sur le quartier. Pendant les confinements successifs, nous avons effectué des travaux d'aménagement intérieurs et, des achats pour disposer d'un espace chaleureux, pour l'ouverture d'un espace bar dans le hall d'accueil. Cette ouverture permettra aux habitants de se retrouver à des moments précis, dans un quartier sans lieu de convivialité, propre à des tarifs réduits. Avec une communication adaptée à tous pour faire connaître l'ouverture, chacun pourra venir retrouver ses voisins autour d'une boisson sans alcool pour un instant convivial.

Pour agir par la suite sur la cité

Le premier accueil, au même titre que le café du matin ou la lecture de quotidien, reste une porte d'entrée pour permettre un échange entre un habitant et l'équipe salariés/bénévoles et également entre habitants.

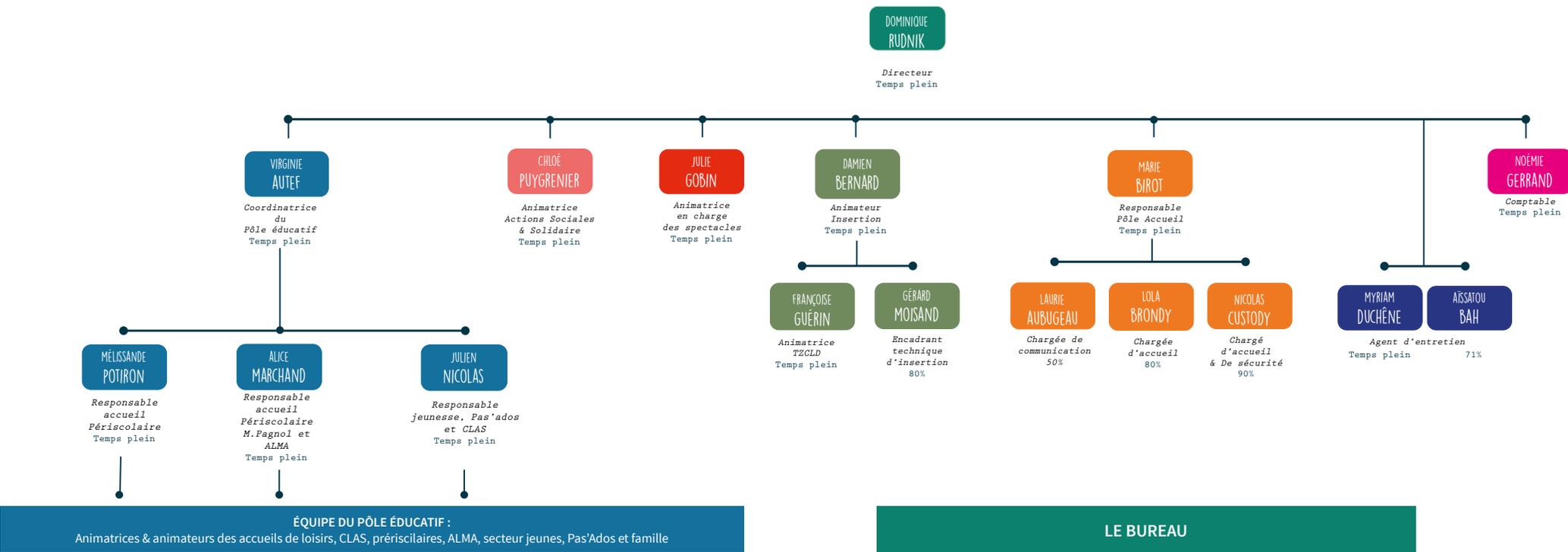
Pour certains, l'accueil particulier et la possibilité d'échanger, leur suffit alors que pour d'autres, il est un levier afin de prendre part aux démarches plus collectives.

Ce sas entre le dedans et le dehors, à la fois vitrine de notre action et porte d'entrée à l'action collective.



8-

Organigramme



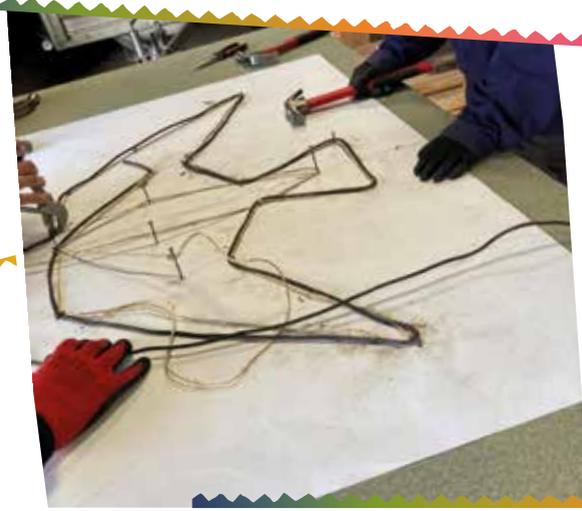
| | | | | | | | | |
|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|-------------------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| ABAS FATIGA FODÉ 83% | ADÉLIE DOBELMAN Temps plein | ADJARATOU LAUTARD 79% | AÏSSATOU BAH 29% | AMINATA SYLLA 52% | ANNA OLAZCUAGA Temps plein | AXELLE PHILIPPONEAU 77% | AYMERIC CHOPPIN Temps plein | BRIAN LOSTIS 90% |
| CHLOÉ BONVALET 49% | DALOBA SAHKO 30% | ÉMELINE GROUSSEAU 49% | FLORIAN PESCHER 83% | FRANCK MAYOUNGOU Temps plein | JADE FERDONNET Temps plein | JULIEN FLEURANT 49% | JUSTINE DESCOUTS Temps plein | KARANTRA SOUARE 83% |
| KELLY SARAULT 79% | LÉON NICOLE 90% | LEXANE CHOPPIN Temps plein | RACHIDA ADBOU OUSENI 77% | RITA BERBON 89% | SARAH KEIPO 83% | SONIA GOUPILLE 62% | THÉO MÉMIN 90% | VINCENT GAUTIER Temps plein |
| BENJAMIN GIRAULT 61% | DWAIN MAVY 68% | | | | | | | |

| | | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|---|----------------------------|
| GILLES COINTEPAS Président | CHRISTINE VASSEUR Vice Présidente | CHRISTOPHE BONNEAU Trésorier | ANNIE GUILBEAUD Secrétaire | STEPHANE SARRAZIN Secrétaire adjoint | FATIMA LEZAR Assesseure |
|-------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|---|----------------------------|

Organigramme au 1er octobre 2021



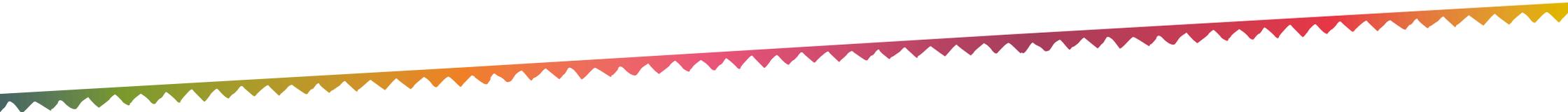
Lent Vol - Spectacle collaboratif



Lent Vol - Spectacle collaboratif



Lent Vol - Spectacle collaboratif



9-

Budget pluriannuel

| Charges | BP 2022 | BP 2023 | BP 2024 | BP 2025 |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Charges d'Exploitation | | | | |
| Achats de matières premières | 60 384,00 € | 61 280,00 € | 62 200,00 € | 63 140,00 € |
| Autres achats et charges extérieures | 356 827,00 € | 351 920,00 € | 357 198,00 € | 362 556,00 € |
| Impôt Taxes et Versements Assimilés Salaires et Traitements Charges Sociales | 41 310,00 € | 41 930,00 € | 42 559,00 € | 43 198,00 € |
| | 626 430,00 € | 634 921,00 € | 644 216,00 € | 651 354,00 € |
| | 227 765,00 € | 229 122,00 € | 231 709,00 € | 239 660,00 € |
| Dotation aux amortissements et provisions | 29 020,00 € | 29 417,00 € | 29 822,00 € | 30 231,00 € |
| Dotation aux immobilisations | 26 520,00 € | 26 917,00 € | 27 322,00 € | 27 731,00 € |
| Provision prime retraite | 2 500,00 € | 2 500,00 € | 2 500,00 € | 2 500,00 € |
| Total Charges d'Exploitation | 1 341 736,00 € | 1 348 590,00 € | 1 367 704,00 € | 1 390 139,00 € |
| Total des Charges Financières | - € | - € | - € | - € |
| Total des Charges Exceptionnelles | - € | - € | - € | - € |
| Fonds dédiés | | | | |
| Total des Charges | 1 341 736,00 € | 1 348 590,00 € | 1 367 704,00 € | 1 390 139,00 € |
| Solde Créiteur Excédent | | | | |
| Total des Charges | 1 341 736,00 € | 1 348 590,00 € | 1 367 704,00 € | 1 390 139,00 € |

| Produits | | BP 2022 | BP 2023 | BP 2024 | BP 2025 |
|--|-------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Produits d'Exploitation | | | | | |
| 707100 | Vente Epicerie | 35 000,00 € | 36 000,00 € | 36 500,00 € | 37 000,00 € |
| | Production Vendue | 92 055,00 € | 93 905,00 € | 95 774,00 € | 97 695,00 € |
| Sous Total A | | 127 055,00 € | 129 905,00 € | 132 274,00 € | 134 695,00 € |
| Subvention d'Exploitation | | 1 164 911,00 € | 1 203 640,00 € | 1 220 080,00 € | 1 239 831,00 € |
| Reprise sur Provision et transfert de charges | | 13 770,00 € | 14 045,00 € | 14 350,00 € | 14 613,00 € |
| Collectes | | 8 670,00 € | 8 844,00 € | 9 020,00 € | 9 200,00 € |
| Cotisations | | 5 050,00 € | 5 151,00 € | 5 254,00 € | 5 359,00 € |
| Sous Total B | | 1 178 681,00 € | 1 217 685,00 € | 1 234 430,00 € | 1 254 444,00 € |
| Produits financiers | | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| Intérêts | | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| Produits exceptionnels | | | - € | - € | - € |
| Sur Opération de Gestion | | - € | - € | - € | - € |
| Total des Produits de Gestion et Exceptionnel | | 1 306 736,00 € | 1 348 590,00 € | 1 367 704,00 € | 1 390 139,00 € |
| Report des ressources non utilisées des exercices précédent | | 35 000,00 € | | | |
| Total des Produits | | 1 341 736,00 € | 1 348 590,00 € | 1 367 704,00 € | 1 390 139,00 € |
| Solde débiteur = Perte | | - € | - € | - € | - € |
| Total des Produits | | 1 341 736,00 € | 1 348 590,00 € | 1 367 704,00 € | 1 390 139,00 € |



Écoutez Voir ! à Poitiers Sud



Lent Vol

Document rédigé par l'équipe d'administrateurs et de salariés, accompagné par SCOOP Accolades, Delphine CARON.

Directeur de publication : Dominique RUDNIK.

Mise en page : Service de communication.

©Photos équipe de CAP Sud.

Imprimé en 100 exemplaires.

Consultable et téléchargeable sur www.cap-sud-poitiers.com



Centre d'Animation
de Poitiers Sud

📍 28, rue de la Jeunesse | 86000 POITIERS

☎ 05 49 62 97 47 | ✉ accueil@cap-sud-poitiers.com

🌐 www.cap-sud-poitiers.com | [f CAPSudPoitiers](https://www.facebook.com/CAPSudPoitiers)